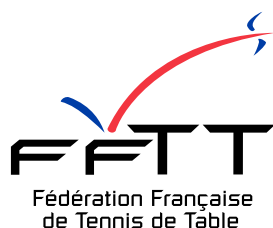


SCHÉMA DE COHÉRENCE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LA LIGUE DE TENNIS DE TABLE DES PAYS DE LA LOIRE



© FFTT



LA LIGUE DE TENNIS DE TABLE DES PAYS DE LA LOIRE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	4
EDITO	5
Présentation du tennis de table	6
■ Qu'est-ce que le tennis de table ?	6
■ Les lieux de pratique	7
■ La politique fédérale sur les équipements	7
■ Le classement des salles	7
Organisation et gouvernance de la Ligue de tennis de table	8
Situation du tennis de table en Pays de la Loire	9
■ Les effectifs	9
■ Implantation des clubs avec taille des clubs	11
■ Application de la politique de développement de la FFTT vers les publics cibles	13
Etat des lieux des équipements de votre sport dans les Pays de la Loire	18
Ambitions 2025	21
■ Le club de demain ?	21
■ L'organisation des compétitions nationales et régionales	22
■ Tennis de table et tourisme	22
Besoins en équipements à l'horizon 2025	23
■ Les constats dans chaque département	23
■ Les stratégies	28
Annexes : Point de vue de comités départementaux	32

PRÉAMBULE

Le développement de la pratique sportive sur le territoire passe par l'accès à des équipements de qualité. Ceux-ci doivent être accessibles à tous pour permettre une pratique la plus diversifiée possible, adaptés aux usages d'aujourd'hui et capables de s'adapter à ceux de demain.

Ainsi, dans le cadre d'un aménagement sportif du territoire, il apparaît indispensable que la création et la modernisation des équipements soient pensées à l'échelle du territoire et au regard des besoins des Ligériens. Cette vision stratégique doit intégrer les projets de développement des instances sportives et l'émergence de nouvelles formes de pratique.

La Région des Pays de la Loire, le Comité régional olympique et sportif, la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale, avec le soutien du Cabinet Amnyos, ont décidé d'encourager les ligues et comités régionaux dans l'élaboration de schémas de cohérence des équipements sportifs.

Ces schémas sont, avant tout, des outils pour le mouvement sportif dans une perspective de développement des activités. Ils peuvent également être mis à la disposition de l'ensemble des acteurs engagés dans le sport. Ils permettent de partager une même vision des besoins et les perspectives possibles d'aménagement et d'équilibre des territoires en matière d'équipements et d'accès aux disciplines sportives.

EDITO

Forte de plus de 21 000 licenciés et 435 clubs, la Ligue de tennis de table des Pays de la Loire représente en effectif le huitième sport régional et la deuxième région pongiste de France.

Sport populaire et accessible à tous, le tennis de table ligérien dispose d'un important maillage territorial de clubs lui permettant d'accroître encore le nombre de ses pratiquants. Doté de salles spécifiques respectant les normes fédérales de compétition, notre sport se pratique également dans des gymnases ou des salles semi-spécifiques dont l'exiguïté ou le faible nombre de créneaux freinent le développement de nombreux clubs. Ainsi plus de 250 d'entre eux comptent moins de cinquante licenciés.

Marqués par la pratique compétitive, les dirigeants de clubs, sous l'impulsion récente des instances fédérales et des politiques publiques, seront formés pour accueillir les publics orientés vers une pratique de loisir, de santé et de bien-être. Cette stratégie soutenue par la Ligue doit permettre d'augmenter la taille de nos clubs et de créer de nouveaux emplois.

La salle d'un club est un lieu privilégié pour accueillir un large public de quatre à quatre-vingt-quatre ans, pour éduquer les plus jeunes et mêler différentes générations autour de leur sport favori. Les conditions d'accueil sont donc primordiales et les équipements de demain devront intégrer les besoins liés aux nouvelles pratiques : certes il faudra toujours des aires de jeu réglementaires pour les compétiteurs mais il y aura aussi nécessité d'avoir des espaces à aménager en fonction des pratiques (baby-ping, fit ping tonic, travail individualisé, renforcement musculaire, club house adapté à l'accueil des plus jeunes dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires...). Veiller à la création ou la rénovation de nos salles est donc un enjeu économique et social déterminant pour l'avenir.

A l'horizon 2025, nous l'espérons et nous y travaillons, le tennis de table ligérien approchera les 30 000 licenciés et comptera davantage de clubs de plus de 150 licenciés, ouverts à toutes les pratiques et tous les publics. Par ailleurs, de nouveaux équipements, comme aujourd'hui le Vendespace ou le complexe Mangin Beaulieu de Nantes, sont capables d'accueillir des compétitions d'envergure nationale ou internationale.

Le schéma de cohérence des équipements sportifs est un outil précieux pour notre discipline et les dirigeants qui auront la charge de la promouvoir et de la développer dans les années à venir. La Ligue remercie cette initiative de la Région qui contribue ainsi grandement à structurer notre activité en amenant nos dirigeants à réfléchir sur les équipements dans une optique de développement.

Bruno BELLET

Président de la Ligue de Tennis de Table des Pays de la Loire



© Ligue de tennis de table des Pays de la Loire

Présentation du tennis de table

■ Qu'est ce que le tennis de table ?

Ce sport est accessible au plus grand nombre et pratiqué à tous les niveaux, de la petite partie entre amis aux grandes compétitions internationales. Tout le monde peut y jouer, homme ou femme, jeune ou moins jeune (de quatre à plus de quatre-vingt-dix ans), handicapé ou valide, attiré par le jeu ou la compétition.

Le faible encombrement de la table et son installation rapide permettent de jouer facilement dans un espace réduit et de prendre vite du plaisir dans une ambiance conviviale.

Très pratiqué en loisir (trois à quatre millions de pratiquants en France), le tennis de table fédéral peine à accueillir ce type de pratique dans ses clubs qui se sont consacrés ces trente dernières années à gagner leur galon de sport à part entière, devenu sport olympique en 1988. Il doit désormais porter ses efforts sur l'accueil du plus grand nombre, par exemple dans le cadre du plan national sport / santé / bien-être.

Peu coûteux et sans risque pour la santé, le tennis de table développe des qualités techniques (coordination, rapidité, mobilité) et psychologiques (concentration, anticipation, sociabilité, maîtrise de soi). Il possède ainsi de nombreux atouts pour jouer un rôle social encore plus grand. Sur le plan international, ce sport représente plus de 260 millions de pratiquants et 33 millions de licenciés.

Au niveau national, la Fédération française de tennis de table a recensé 193 241 licenciés en 2013/2014. En compétition, le tennis de table se pratique en championnat par équipes et en individuel (critérium, tournoi...). Par équipe, le tennis de table a la particularité de mêler les catégories d'âge (un vétérans peut jouer avec ou contre un benjamin de douze ans). La Ligue des Pays de la Loire est la deuxième ligue française derrière l'Île-de-France ; elle compte 21 264 licenciés répartis dans plus de 430 clubs.



Podium du Challenge Bernard Jeu, compétition phare des clubs formateurs.

■ Les lieux de pratique

Le tennis de table se pratique dans une salle spécifique, semi-spécifique (en alternance avec un autre sport) ou multisports.

En Pays de la Loire comme ailleurs, les clubs doivent souvent partager la salle avec d'autres disciplines comme la gymnastique, la danse, le badminton ou le volley-ball. Cependant, on estime que le tiers des clubs ligériens bénéficient d'une salle spécifique (environ 150), principalement en Loire-Atlantique et Vendée (cf carte page 19).

■ La politique fédérale sur les équipements

La Fédération a rédigé son schéma directeur de cohérence territoriale des équipements pour la période 2011/2016.

Par ce schéma, elle souhaite :

- avoir une vision prospective d'aménagement et de construction d'équipements spécifiques et/ou adaptés à la pratique du tennis de table,
- disposer d'un outil d'aide à la décision pour le CNDS et les collectivités territoriales dans leurs priorités et leur programmation de construction et/ou de réhabilitation/aménagement d'équipements.

Ce schéma fédéral doit permettre également de renforcer les priorités de développement afin :

- d'accueillir de nouveaux publics dans nos clubs notamment dans les salles non saturées ou mieux adaptées,
- d'organiser nos compétitions nationales, régionales et départementales dans des salles accueillantes avec gradins (en lien avec les comités et ligues),
- de doter les clubs évoluant en championnat national de salles spécifiques organisées et de qualité (pour l'entraînement, la promotion des rencontres...).

■ Le classement des salles

Le classement permet d'homologuer une salle ou un équipement pour la compétition : cette procédure, gérée par des référents équipement grâce au logiciel fédéral SPID (Système pongiste d'information décentralisé), permet de vérifier la conformité des aires de jeu, leur nombre, la qualité de l'éclairage, le potentiel d'accueil du public.

La Ligue compte 136 salles classées.

Si les clubs installés dans des salles semi-spécifiques ou multisports connaissent parfois des difficultés pour obtenir le classement de leur salle afin d'y organiser des compétitions officielles, ce type d'équipement leur permet d'accueillir la pratique loisir et de bien-être, voire la pratique scolaire en lien avec des établissements proches.

Organisation - gouvernance de la Ligue de tennis de table

Le comité directeur est composé de vingt-trois personnes (plus deux membres cooptés) auxquelles s'ajoutent les cinq présidents de comités départementaux qui sont membres de droit. Il se réunit quatre fois par saison et est élu par scrutin pour une période de quatre ans en début d'olympiade.

Le bureau est constitué de huit membres et se réunit cinq fois par saison. Parallèlement, le président réunit les cinq présidents de comité deux fois par an pour discuter des enjeux stratégiques.

L'assemblée générale est convoquée une fois par an en fin de saison.

La Ligue de tennis de table est organisée autour de trois pôles d'activité :

- Compétitions et organisations, avec trois commissions :
- sportive
 - arbitrage
 - règlementation et prévention

Emploi, formation et professionnalisation avec la mise en place, en janvier 2014, d'un Institut régional de l'emploi et de la formation (IREF) reconnu par la DIRECCTE¹ et la FFTT.

Promotion, développement et communication avec sept commissions :

- jeunes et technique (avec notamment l'équipe technique régionale)
- promotion et développement (féminines, sport santé, équipements sportifs et groupe du pilotage du développement)
- communication (site internet, newsletter, réseaux sociaux, presse et médias, partenariat)
- équipements
- un réseau ping santé / bien-être avec des professionnels de santé, les partenaires institutionnels et bien sûr des personnes de clubs, de comités et de la Ligue
- un réseau des référents « féminines » pour aider les clubs à accueillir des féminines de tout âge
- un groupe de pilotage du développement territorial (GPD) qui réunit les comités et la Ligue

Ce GPD est né d'un projet fédéral d'accompagnement de clubs dans la création ou la pérennisation d'emplois. Il doit permettre de professionnaliser les clubs dans l'accueil de tout type de public et notamment du public non compétitif (retraités, loisirs, 4/7 ans, scolaires, entreprises, handicapés...).

Le tennis de table de haut niveau

Sous l'égide de la Direction technique nationale et de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), la Ligue forme les meilleur(e)s de la région via le Pôle espoirs situé à Nantes, au complexe Mangin Beaulieu. Pour la saison 2015/2016, le pôle est constitué de neuf jeunes âgés de onze à seize ans qui s'entraînent entre quinze et vingt heures par semaine. La plupart d'entre eux participent aux championnats de France jeunes chaque année.

Pour amener ces jeunes à la performance, une équipe de professionnels les encadre au quotidien. Le double projet sportif et scolaire est réalisé en partenariat avec deux établissements : le collège Victor Hugo à Nantes et le CENS à La Chapelle-sur-Erdre (Centre éducatif nantais pour sportifs). Le CREPS héberge certains des jeunes espoirs scolarisés au CENS.

Le futur CREPS, une place pour le tennis de table

Les activités possibles seront sous deux formes :

- la performance avec un accueil des structures du PES (parcours de l'excellence sportive), prioritaires compte tenu des missions d'un CREPS : Pôle France ; Pôle espoirs et regroupements nationaux ; organisation de stages régionaux (détection), etc. Il y aura également une possibilité d'hébergement, de restauration et d'autres prestations comme le suivi médical.
- la formation d'entraîneurs/développeurs (formations professionnelles prioritaires compte tenu de la mission « formation professionnelle » d'un CREPS): DEJEPS² et CQP³, organisation de formations fédérales (Ligue et comité départemental de Loire-Atlantique), de formations continues (séminaires...) et des animations possibles avec les clubs de proximité. Pour les dirigeants, des séminaires régionaux voire nationaux et départementaux pourraient être mis en place. Au niveau des arbitres et juges-arbitres, des formations départementales et régionales pourront également être organisées. Toutes ces formations pourront bénéficier de possibilités d'hébergement et de restauration.

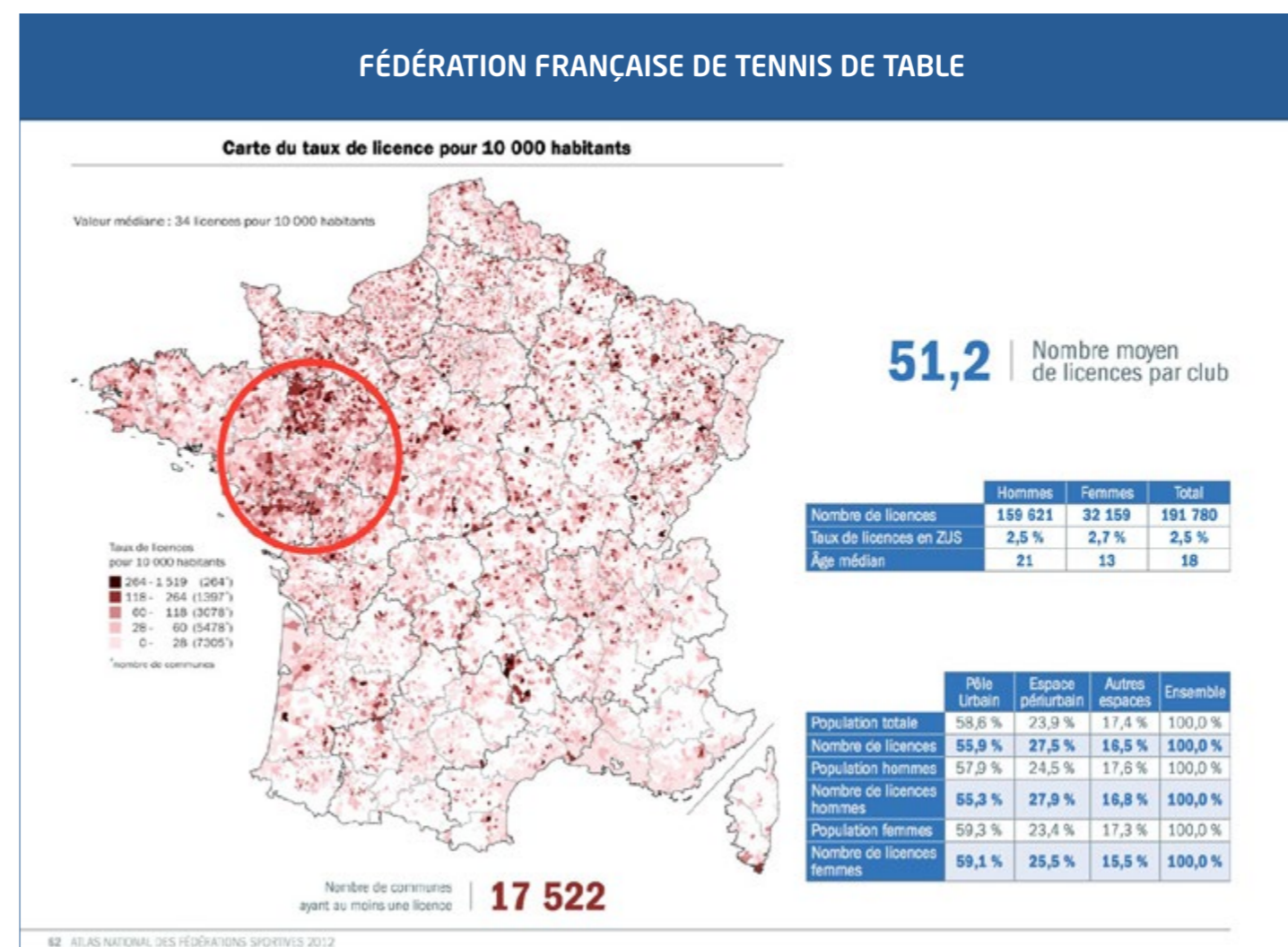
Situation du tennis de table dans les Pays de la Loire

■ Les effectifs

Les licenciés FFTT

Au 1^{er} juillet 2014, la région Pays de la Loire comptait 21 399 licenciés issus de 433 clubs. C'est la 2^e ligue pongiste de France en effectif derrière l'Île-de-France, et même la 1^{re} en taux de pénétration par habitant comme le montre la carte ci-dessous issue de l'atlas des fédérations de 2012.

Le département le plus important en ce domaine est la Loire-Atlantique. Avec ses 6 989 licenciés, il représente le 2^e plus grand département au niveau national derrière le Nord. La Mayenne pour sa part est le 1^{er} comité de France en taux de pénétration par habitant.



¹ Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

² Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

³ Certificat de qualification professionnelle

Tableau d'évolution des licenciés et des clubs (source FFTT - saison 2013/2014)

Structure	LICENCIÉ(E)S			CLUBS
	TOTAL HOMMES	TOTAL FEMMES	TOTAL GÉNÉRAL	TOTAL
Comité départemental 44	6 210	779	6 989	135
Comité départemental 49	3 853	410	4 263	76
Comité départemental 53	2 708	342	3 050	88
Comité départemental 72	2 835	424	3 259	58
Comité départemental 85	3 433	405	3 838	76
Ligue	19 039	2 360	21 399	433

Au niveau des fédérations affinitaires :

Trente-huit clubs UFOLEP⁴, cinq clubs FSCF⁵ et cinquante clubs de la retraite sportive proposent du tennis de table en loisir et en compétition. Ces clubs sont majoritairement implantés en Loire-Atlantique, Sarthe et Vendée.

Focus sur le ping et handicaps

La pratique du tennis de table s'adapte bien aux personnes en situation de handicap physique, sensoriel ou psychique. Il est un des sports les plus pratiqués dans les fédérations handisport et sport adapté et ramène beaucoup de médailles lors des jeux paralympiques.

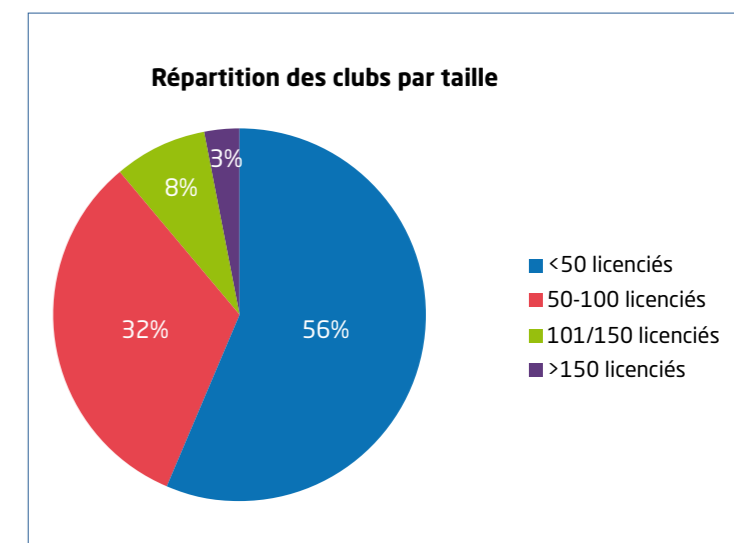
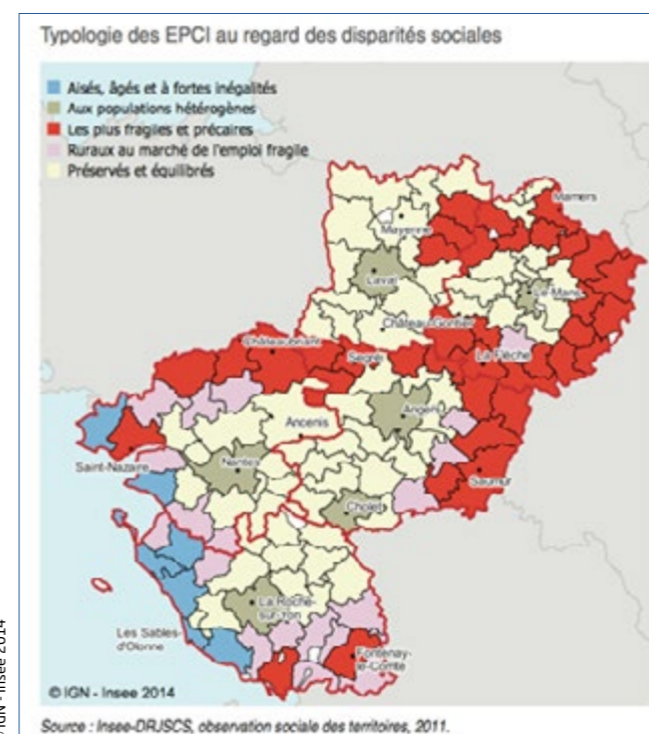
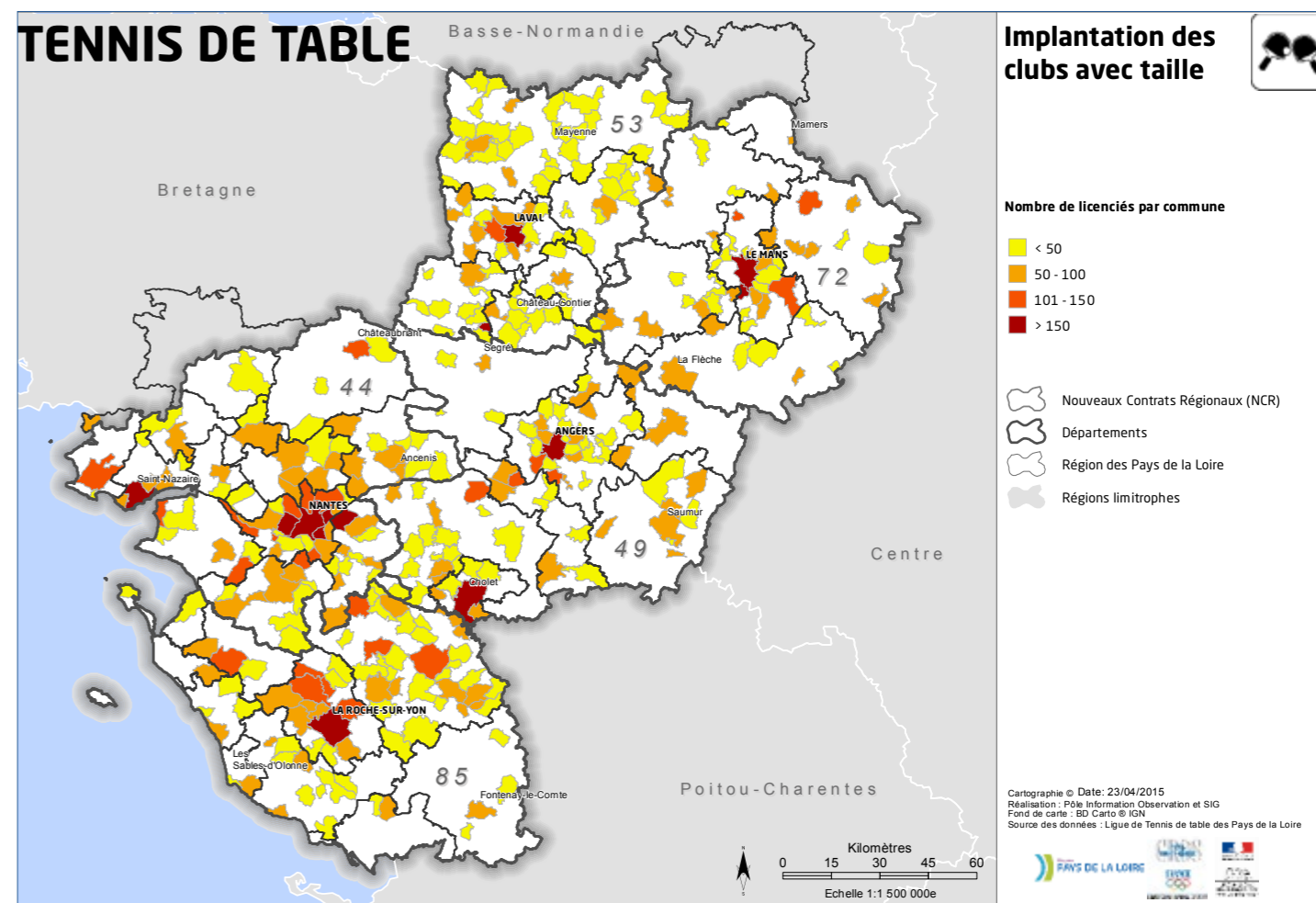
Répartition des licenciés handisport et sport adapté par département

Département	Nombres de licenciés
Loire-Atlantique	46
Maine et Loire	33
Mayenne	5
Sarthe	20
Vendée	52

En Pays de la Loire, dix sections handisport et onze sections sport adapté existent. La pratique est assez bien répartie sur le territoire et certains clubs ont même créé deux sections. Les objectifs sont de continuer à travailler avec le comité régional handisport et la ligue du sport adapté et de soutenir davantage les clubs qui souhaitent accueillir ce public (petit matériel, remboursement licence fédérale FFTT, soutien dans l'organisation de manifestations nationales ou régionales...)

4 UFOLEP : Union française des œuvres laïques d'éducation physique
5 FSCF : Fédération sportive et culturelle de France

■ Implantation des clubs avec taille des clubs



Le tennis de table se pratique à la ville comme à la campagne et le nombre important de clubs permet une pratique de proximité. La taille des clubs dépend de plusieurs critères déterminants dont les principaux sont liés à l'offre sportive du territoire rapportée à la population, à la disponibilité d'une salle et du nombre de créneaux horaires, à la présence d'un encadrement professionnel.

Le tennis de table est bien développé sur l'ensemble du territoire des Pays de la Loire grâce à un bon maillage de clubs. La majorité des 433 clubs est de petite taille (moins de cinquante licenciés), ce qui ne leur permet pas (ou difficilement) d'avoir un éducateur salarié pour encadrer et développer leur association. Ce constat est d'autant plus fort que la moitié des « gros » clubs se trouve en Loire-Atlantique. Les grandes villes de chaque département polarisent l'activité, en particulier Nantes, Angers et Le Mans.

Il existe des zones où les clubs de tennis de table sont moins présents : elles sont similaires à celles observées pour les autres sports dans la région : sud de la Vendée, nord de la Loire-Atlantique, nord-ouest et est du Maine-et-Loire, nord et est de la Sarthe.

Ces « déserts pongistes » correspondent aux territoires les plus fragiles socialement (part de la population socialement défavorisée plus importante qu'ailleurs) et démographiquement (faible attractivité, vieillissement de la population).

Néanmoins, cela ne se vérifie pas dans l'ouest de la Sarthe, le Grand Saumurois et le Grand Segréen. La Mayenne est le seul département à disposer d'un maillage de clubs bien réparti sur tout son territoire même s'il s'agit majoritairement de petits clubs, en particulier au nord.

Cette carte confirme l'analyse précédente. On constate une certaine hétérogénéité entre les cinq départements :

- les clubs de **Vendée** et de **Loire-Atlantique** occupent bien l'espace à l'exception des extrémités sud Vendée et nord Loire-Atlantique ;
- les clubs de **Maine-et-Loire** et de la **Sarthe** sont principalement regroupés autour d'Angers et du Mans.
- la **Mayenne** a une densité de licenciés par habitant hors norme qui se vérifie dans d'autres sports puisqu'il s'agit du premier département sportif de France en taux de pénétration. Ce modèle s'appuie, en particulier au nord du département, sur de nombreux petits clubs de proximité bénéficiant d'équipements multisports dans la plupart des cas.

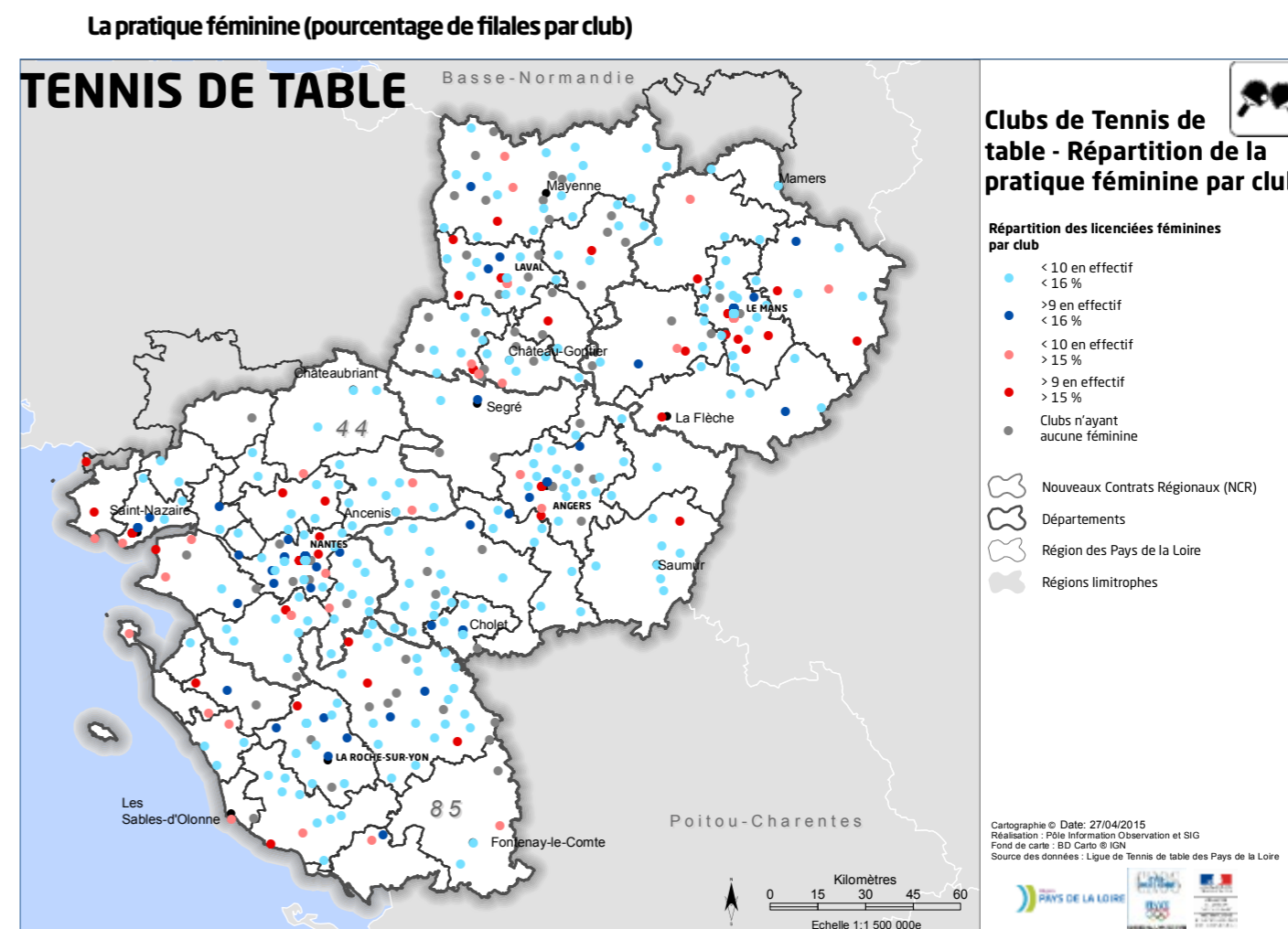
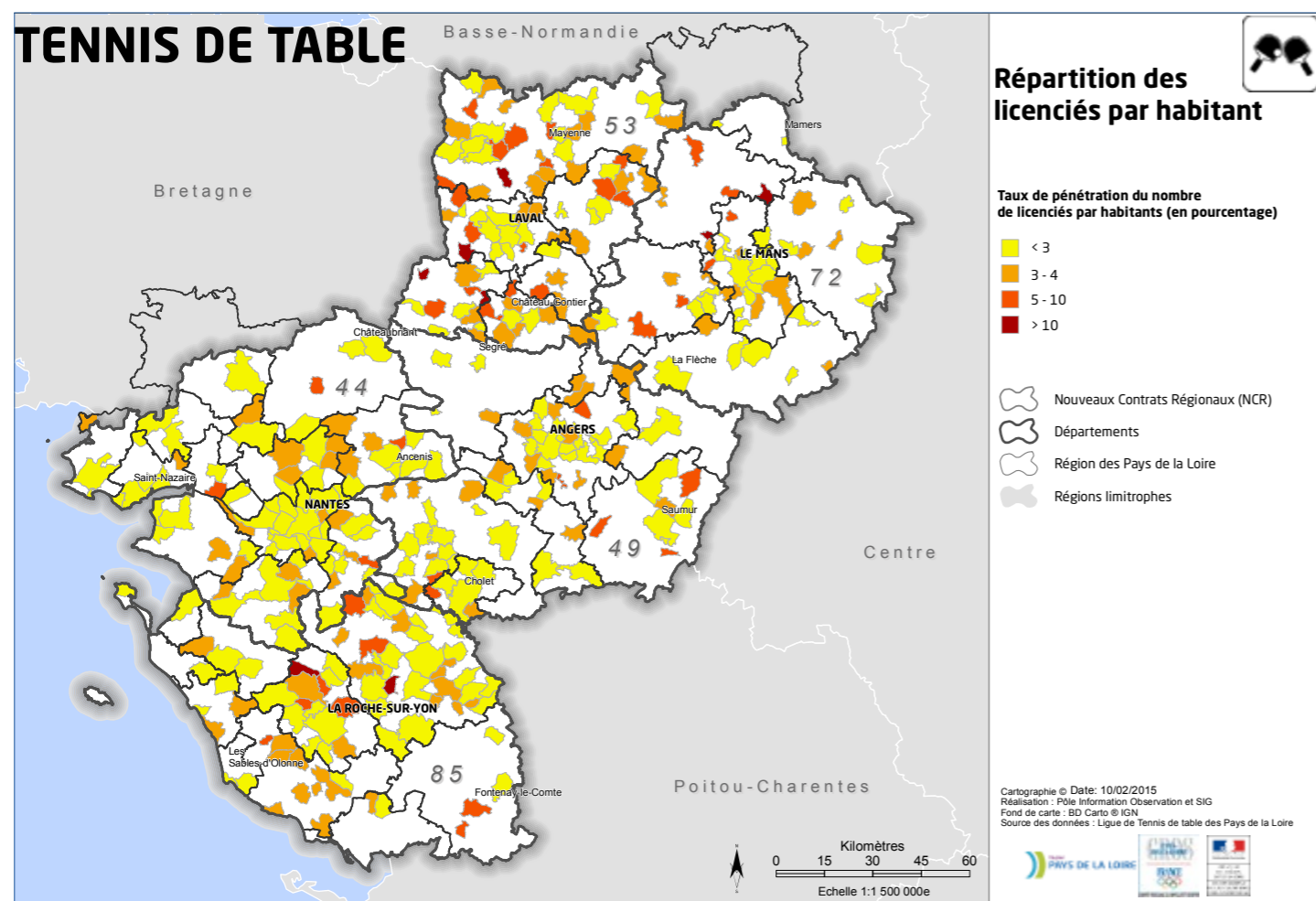
A l'avenir, il faudra certainement tenir compte davantage de ces spécificités pour construire une stratégie de développement pertinente à l'échelle de chaque département, voire à l'échelle des intercommunalités.

* *Explicatif de la légende, commun à toutes les cartes.* Nous nous sommes posés la question suivante : comment pouvons-nous interpréter les statistiques : en nombre ou en pourcentage ? Choisir l'un plutôt que l'autre ne nous a pas semblé pertinent, c'est pourquoi nous avons décidé de faire un tableau intégrant ces deux paramètres. Ainsi, cinq couleurs ont été définies.

■ Application de la politique de développement de la FFTT vers les publics ciblés

La FFTT, dans son axe « développement », a souhaité mettre en place des actions auprès de différents publics :

- les féminines avec un plan de féminisation (carte 3)*,
- les jeunes suite à l'aménagement des rythmes scolaires (carte 4)*,
- les loisirs avec le développement du sport santé, la mise en place de la licence événementielle et la labellisation des clubs (carte 5)*.



Couleur	Présence des féminines dans le club	Nombres de clubs					
		Total	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
	> 9 filles représentant plus de 15% de l'effectif	40	13	3	8	10	6
	< 10 filles représentant plus de 15% de l'effectif	29	10	2	6	4	7
	< 10 filles représentant moins de 16% de l'effectif	216	55	50	42	32	42
	> 9 filles représentant moins de 16% de l'effectif	37	13	8	3	5	8
	aucune féminine	62	9	10	26	5	12

Plusieurs hypothèses peuvent être posées sur la présence plus ou moins importante de féminines au sein des clubs ligériens :

- créneaux horaires inadaptés aux féminines
- créneaux féminins existants ou non
- absence d'encadrement, déficit d'éducatrices (professionnelles ou non)
- volonté des dirigeants, manque d'ouverture et de promotion
- type de pratiques inadaptées (loisir comme compétition)
- concurrence locale des sports culturellement « féminins » (gymnastique, équitation, basket-ball, badminton, volley-ball...)



Clara BAUDRON, championne de France 2016 en simple et double chez les benjamines

Les clubs dits « féminins » (couleur rouge) sont assez bien répartis dans les cinq départements mais la région des Pays de la Loire est en dessous de la moyenne nationale en termes de licenciation féminine. En effet, une minorité de nos clubs (20 %) accueille plus de dix féminines.

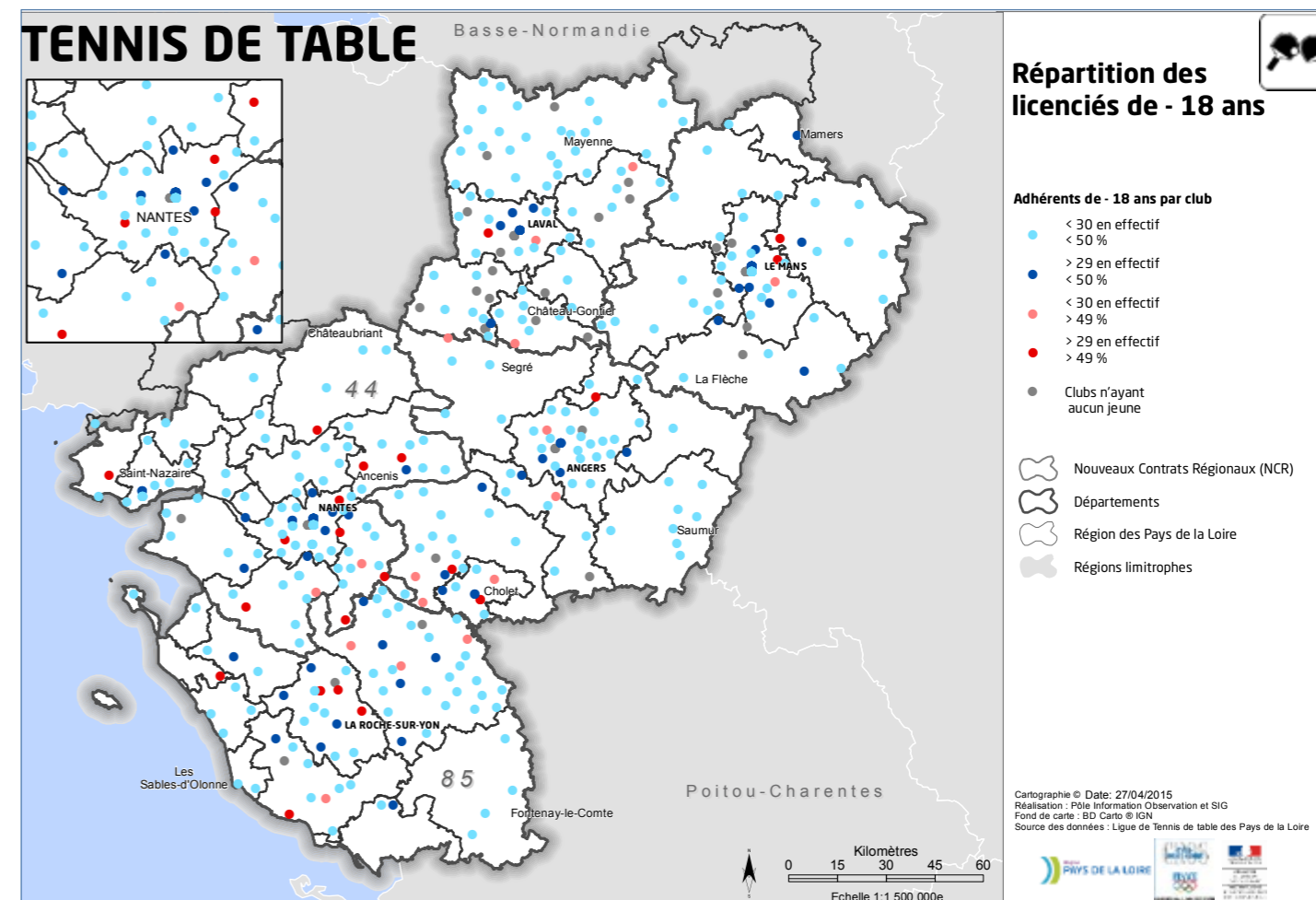
La Mayenne se caractérise par la présence d'un bon maillage de « petits clubs ». Les moyens dont ils disposent (peu de créneaux horaires, vestiaire unique, absence d'éducateur salarié...) expliquent peut-être le faible taux de licenciées.

Nous pouvons également constater autant de « points rouges » en Loire-Atlantique qu'en Sarthe, et que le Maine-et-Loire a le pourcentage de féminines le plus faible.

Il existe peu de clubs dits « féminins » dans les grandes agglomérations (La Roche-sur-Yon, Angers, Cholet, Laval, Mayenne, Le Mans). Nantes s'en sort sans doute par effet de masse mais lorsqu'on s'éloigne de l'agglomération, le nombre de clubs comptant au moins dix féminines est quasiment nul en Loire-Atlantique.

La mise en place de créneaux en commun mamans/enfants et d'horaires aménagés pourraient favoriser la pratique féminine.

La pratique des jeunes



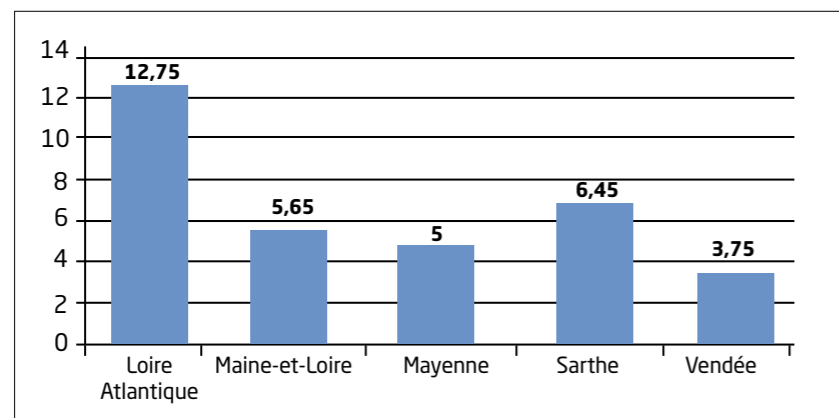
Couleur	Présence des jeunes dans le club	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
	> 29 jeunes représentant plus de 49% de l'effectif	10	3	1	2	5
	< 30 jeunes représentant plus de 49% de l'effectif	2	5	4	1	4
	< 30 jeunes représentant moins de 50% de l'effectif	72	52	56	37	51
	> 29 jeunes représentant moins de 50% de l'effectif	14	10	6	11	12
	Aucun jeune	1	4	18	6	3

On peut noter qu'une très grande majorité de clubs se situe en bleu clair (peu de jeunes en nombre et en pourcentage) ; ce qui confirme le vieillissement de la population pongiste. La majorité des clubs n'ayant aucun jeune se trouve en Mayenne, département le plus vieillissant de la région. Les clubs dits « jeunes » (clubs rouge et rose) ne se trouvent pas forcément dans les grandes agglomérations, ni

dans les territoires marqués par une précarité sociale (cf. carte 1 bis)

Le tennis de table a toujours bénéficié d'une pratique scolaire qui amène de jeunes licenciés dans les clubs. La présence d'un groupe jeune est souvent liée à un encadrement qualifié (bénévoles ou salariés), et à un club structuré d'une façon générale.

Répartition des emplois non-itinérants (un éducateur rattaché à un seul club)
Total : 33,6 ETP (équivalent temps plein)



Actuellement, soixante-dix professionnels interviennent dans la région ; la moitié ont un statut d'itinérant. Les clubs bénéficiant de leurs services se situent à proximité des grandes agglomérations.

Le déficit de salles spécifiques peut être préjudiciable sur les territoires où l'offre sportive est plus dense ; le tennis de table se trouvant alors en concurrence lors de la répartition des créneaux.

Nous pouvons également constater en Mayenne beaucoup de petits clubs, peu d'encadrement, des créneaux horaires inadaptés, peu de salles spécifiques ou semi-spécifiques.

En conclusion, l'analyse est difficile, chaque club évolue dans un environnement qui lui est propre. Un petit club en milieu rural va réussir à constituer un groupe « jeunes » alors qu'ailleurs dans des conditions similaires, celui-ci n'y arrivera pas.

Couleur	Présence des licenciés loisirs	Loire-Atlantique	Maine-et-Loire	Mayenne	Sarthe	Vendée
■	> 19 licenciés loisir représentant plus de 34%	31	18	3	14	1
■	< 20 licenciés loisir > 34%	6	6	1	10	2
■	< 20 licenciés loisir < 35%	26	33	34	22	46
■	> 19 licenciés loisir < 35%	15	7	3	8	7
■	aucun loisir	23	10	44	3	19

Devenu sport olympique en 1988, le tennis de table a progressé en tant que discipline sportive avec ses exigences physiques ou technico-tactiques. Mais cette évolution s'est peut-être faite au détriment de la masse des pratiquants recherchant dans cette discipline un jeu permettant de se défouler ou de s'entretenir en toute convivialité.

Les clubs franciliens (les plus importants) proposent depuis longtemps une offre vers les pratiquants loisir : ces derniers bénéficient d'un encadrement diplômé ou professionnel, d'animations adaptées et de tarifs attractifs. La licence loisir est moins chère que la licence traditionnelle au niveau des différentes parts fédérales (FFTT, ligue, comité), son tarif doit donc permettre aux clubs de réaliser une marge plus importante permettant de pérenniser le poste salarié (si tant est qu'ils pratiquent un tarif en adéquation avec l'encadrement ou le service proposé). De ce point de vue, les « produits » développés ces dernières années par la FFTT (baby-ping et fit ping tonic) ont enclenché un changement de culture chez certains dirigeants. Il faut poursuivre ces efforts et s'adresser davantage à tous les publics loisir tout en développant les compétences d'animation.

L'accueil des pratiquants loisir est encore un point faible en Pays de la Loire, tant sur le plan des créneaux offerts à ce type de pratique que sur la qualité de l'encadrement proposé pour animer les séances.

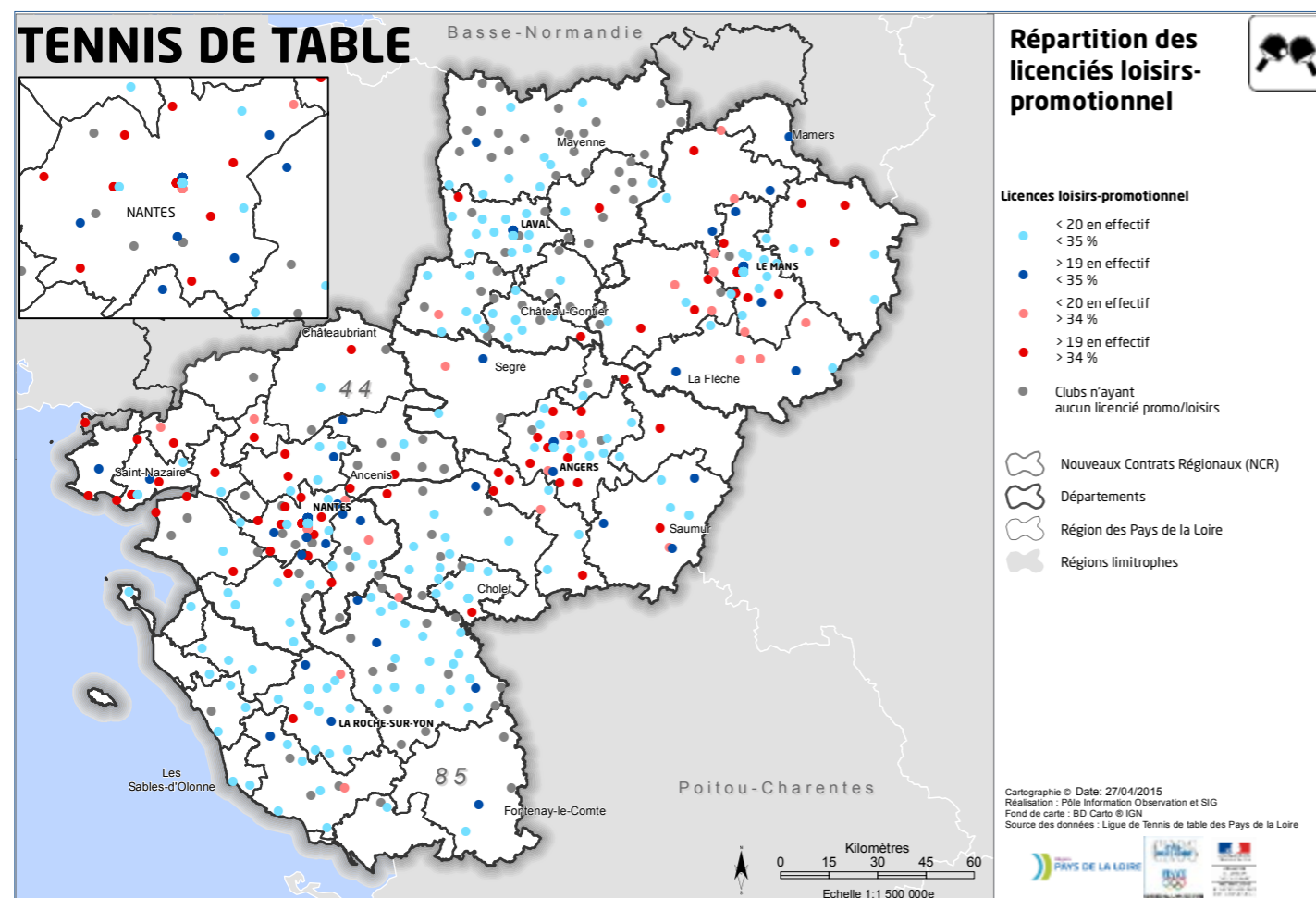
Nos clubs sont majoritairement orientés vers la compétition et en particulier le championnat par équipes. Les clubs ligériens n'ont pas franchi ce cap : peu de créneaux proposés aux loisirs, des tarifs trop faibles, une animation encore peu adaptée, un encadrement souvent inexistant. Ainsi, nombreux sont les clubs qui préfèrent investir sur l'entraînement des compétiteurs faute de réflexion sur les attentes de nouveaux publics qu'ils pourraient pourtant accueillir. Il existe beaucoup trop de clubs sans pratique loisir ; ce qui fait obstacle au développement du « ping » pour toutes et tous.

Les clubs sans licencié(e)s promotionnel(le)s sont particulièrement présents en Mayenne et en Loire-Atlantique.

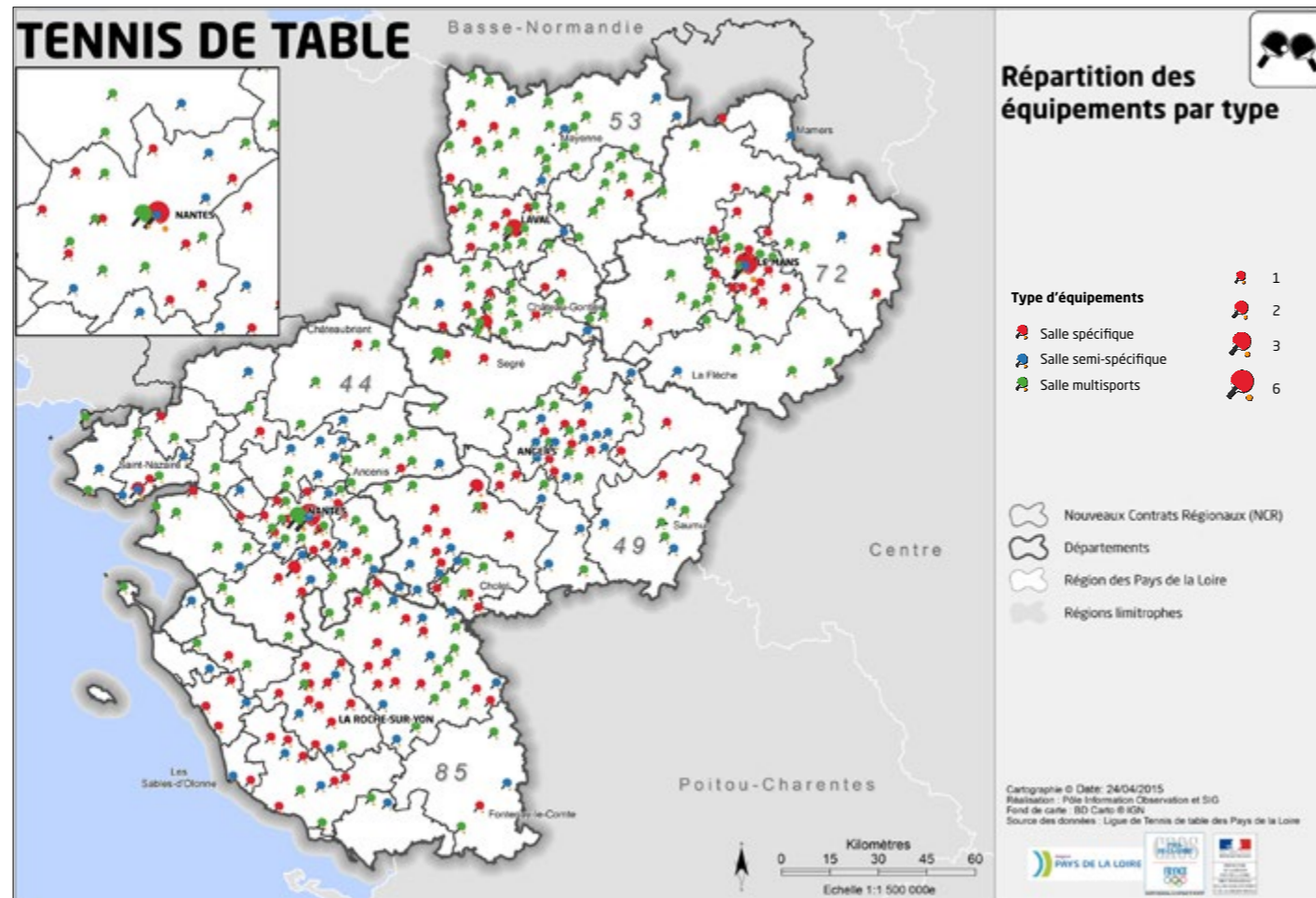
Les clubs qui atteignent la moyenne nationale de 35 % sont quasiment absents en Mayenne et en Vendée. Ces deux départements sont pourtant ceux qui pratiquent les tarifs les plus bas pour une licence promotionnelle.

Les clubs qui accueillent le mieux les licencié(e)s promotionnel(le)s sont bien répartis sur le territoire sarthois, (grâce notamment au comité départemental qui crée des clubs loisir dans les déserts pongistes), et autour des agglomérations d'Angers, de Nantes et de Saint-Nazaire.

La présence des licenciés loisir-promotionnel



Etat des lieux des équipements dans les Pays de la Loire



Salle de Mangin Beaulieu à Nantes

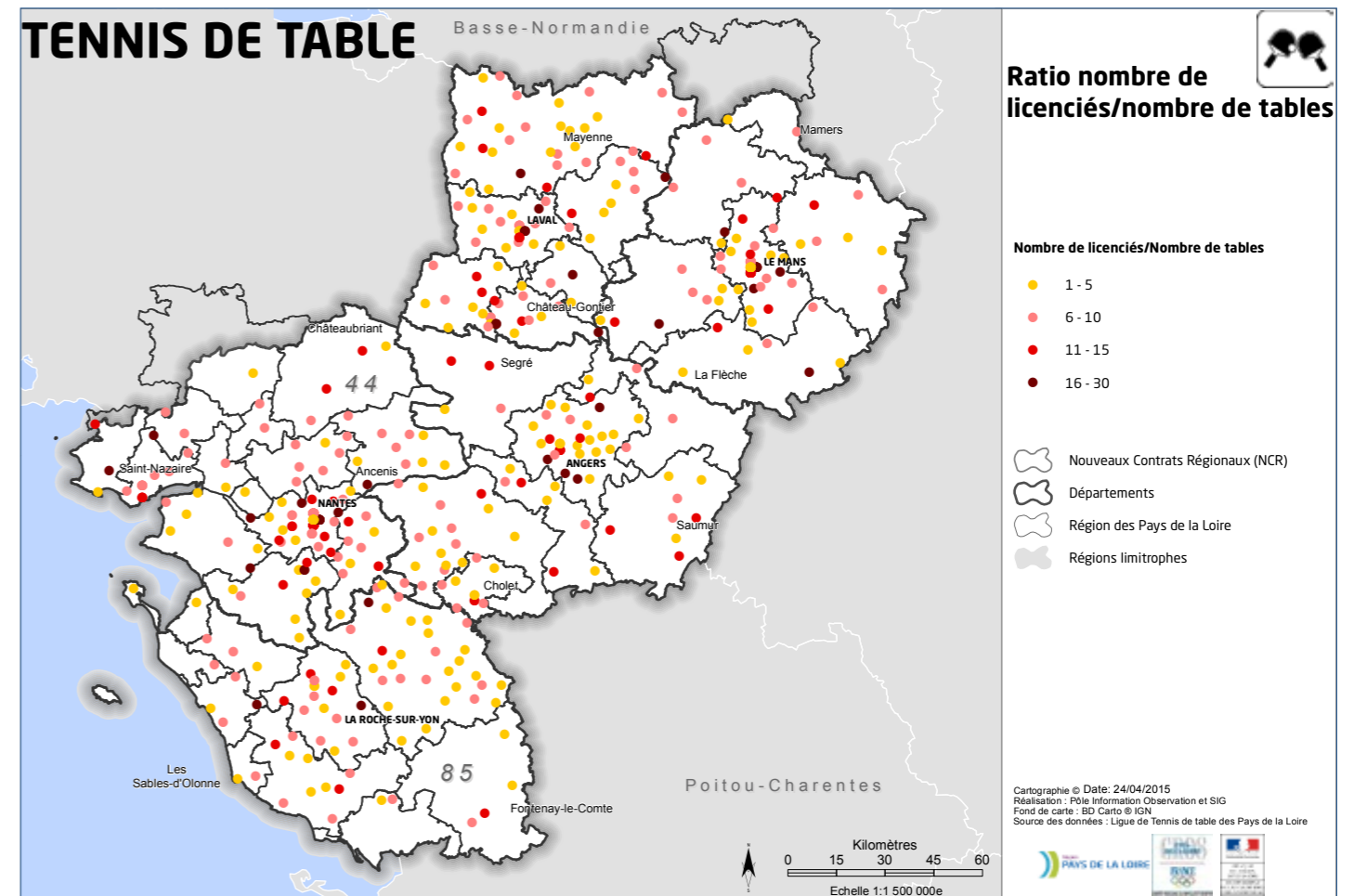
Un travail auprès des intercommunalités doit être engagé afin de pouvoir partager des équipements avec d'autres disciplines et ainsi pratiquer dans une salle semi-spécifique. Ce travail devient incontournable dans les zones carencées comme l'ouest de la Sarthe, La Flèche, Segré, le nord de la Loire-Atlantique et le sud vendéen.

Pour autant, le tennis de table est aussi implanté en milieu rural grâce à la mise à disposition de quelques créneaux horaires dans des salles multi-sports permettant d'installer rapidement des tables. Cependant, les clubs sont limités dans leur potentiel de développement.

Les grandes agglomérations mettent en général à disposition des clubs de taille importante des salles spécifiques ; seul le club d'Angers n'en bénéficie pas à ce jour. Néanmoins, les politiques publiques tendent désormais vers le financement de salles multi-sports ou multi-activités.

Par conséquent, il est nécessaire aujourd'hui d'anticiper cette vision et de travailler avec les autres sports pour mutualiser les salles.

- Les disciplines pouvant partager les salles sont :
- le volley-ball : un plateau de jeu correspond à une salle de 12 tables,
 - le tir à l'arc : le pan de mur doit être assez large et l'espace d'évolution doit permettre beaucoup de recul,
 - la danse ou la gymnastique rythmique.
- Ces mutualisations sont tout à fait envisageables à la condition de :
- prévoir une zone de stockage pour les tables et le petit matériel,
 - d'occulter la lumière du jour et les miroirs,
 - d'avoir un sol en parquet de préférence.



En grande majorité, c'est le ratio « moins de dix licenciés par table » qui apparaît le plus ; c'est une moyenne plus que correcte pour pratiquer le tennis de table dans de bonnes conditions. Une trentaine de clubs ont trop de tables ou un nombre insuffisant de licenciés. Cela reste malgré tout assez homogène sur le territoire.

Le ratio nombre de licenciés / nombre de tables est plus élevé dans les agglomérations. En dehors des grandes villes, on constate que le ratio est généralement faible (moins de cinq ou moins de dix licenciés par table) ; ce qui pose la question du nombre de créneaux horaires offerts (lien à établir avec la carte des équipements) ou de la structuration du club et de l'encadrement proposé.

En effet, un encadrement de qualité, bénévole ou professionnel, associé à une équipe dirigeante qui

effectue la promotion du tennis de table sur son territoire, permet généralement d'optimiser l'utilisation de la salle et des tables.

C'est aussi la question du type de pratique qui se pose. On peut imaginer qu'un accueil plus large de pratiquants loisir par les clubs améliorerait le ratio d'occupation des tables : seulement un quart de nos licenciés ont une licence promotionnelle, ce qui est bien en-dessous de la moyenne nationale. Si cette carte ne recoupe pas totalement les observations faites sur celle des équipements, on doit constater que des zones moins dotées en salles spécifiques font aussi bien que des zones bien dotées. Cela laisse penser que nos clubs ne connaissent pas d'effet de saturation, ce qui a été confirmé par l'enquête réalisée auprès d'eux en janvier 2013. Ce constat semble d'autant plus pertinent lorsque les clubs disposent d'une salle spécifique.

Ambitions 2025

Objectifs généraux d'ici 2025 :

- Augmenter l'effectif moyen des clubs,
- Augmenter le nombre des clubs de plus de cent cinquante licenciés,
- Professionnaliser les clubs : améliorer l'encadrement bénévole ou salarié, accompagner le projet associatif, élargir l'offre de pratique,
- Développer les pratiques non compétitives et ouvrir le tennis de table à la demande sociale (sport santé / bien-être, pratique à tout âge, pratique libre...),
- Maintenir l'effectif des compétiteurs, en cherchant à rajeunir la moyenne d'âge et à élever le niveau technique,
- Optimiser le nombre de pratiquants par table dans les différents créneaux offerts.

Quels sont les besoins en équipements pour atteindre ces objectifs ?

- des salles semi-spécifiques dans les communautés de communes rurales et les territoires carencés,
- des salles spécifiques de seize aires de jeu officielles dans les grandes agglomérations, avec des possibilités d'hébergement à proximité,
- un nouveau CREPS doté d'une salle spécifique pour accueillir le Pôle espoirs et le Pôle France et optimiser leur fonctionnement.



Club de La Romagne

© Cyril CAUDO

■ Le club de demain

Exemple Planning d'utilisation salle TT						
LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30						
9h00						
9h30	Seniors libres 9h / 11h		Handisport 8h30 / 10h30 Cadres techniques			
10h00						
10h30		Scolaires École Primaire, Collège, Lycée 9h30 / 12h Professeur EPS	Scolaires École Primaire, Collège, Lycée 9h / 12h Professeur EPS			
11h00			Baby ping 10h30 / 11h30 Cadres techniques	Université interâgés, Seniors libres 9h30 / 12h00	Fit Ping Tonic 10h / 11h30 Cadre technique	Loisirs adultes, ou compétitions 9h / 12h
11h30						
12h00						
12h30	Entreprises et CE Pratique libre 12h / 13h30	Entreprises et CE Pratique libre 12h / 13h30				
13h00				Entreprises et CE Pratique libre 12h / 14h	Entreprises et CE Pratique libre 12h / 14h	
13h30						
14h00						
14h30	Scolaire École Primaire, Collège, Lycée 14h30 / 16h Professeur EPS	Scolaires École Primaire, Collège, Lycée 14h30 / 16h Professeur EPS	Activités municipales 13h30 / 15h	Scolaires École Primaire, Collège, Lycée 14h / 16h Professeur EPS	Scolaires École Primaire, Collège, Lycée 14h / 16h Professeur EPS	
15h00						Handisport 14h30 / 16h30 Cadre technique
15h30						
16h00			Élites jeunes 15h / 17h30 Cadres techniques			Compétitions 13h30 / 18h
16h30	Retraite sportive 16h / 17h30	Retraite sportive 16h / 17h		Retraite sportive 16h / 17h	Retraite sportive 16h / 17h	
17h00						
17h30				Loisirs jeunes, Élites jeunes 17h / 18h30 Cadres techniques	Loisirs jeunes, Élites jeunes 17h / 18h30 Cadres techniques	
18h00	Jeunes compétiteurs, leçons individuelles 17h30 / 19h	Loisirs jeunes, Élites jeunes 17h / 19h Cadres techniques				
18h30			Loisirs jeunes 17h30 / 19h30			
19h00						
19h30	Fit Ping Tonic 19h / 20h30 Cadre technique	Équipe 1 compétitions autres divisions 19h / 20h30 Cadre technique		Équipe 1, compétitions autres divisions 19h30 / 20h30 Cadre technique	Jeunes compétiteurs, leçons individuelles 18h30 / 20h30	
20h00						
20h30			Compétitions adultes ou loisirs 19h30 / 22h			Championnats par équipe 16h30 / 21h
21h00		Loisirs adultes corporatifs, affinitaires 20h30 / 22h		Loisirs adultes, corporatifs, affinitaires 20h30 / 22h		
21h30					Championnats par équipe 20h30 / 21h	
22h00						
0h00						

Planning de l'utilisation d'une salle spécifique du club de demain (source : FFTT)

© FFTT

La salle du club de demain sera utilisée sept jours sur sept du lundi matin au dimanche fin d'après-midi. Cela nécessite évidemment la présence d'un(e) éducateur(e) sportif(ve) et d'une équipe de bénévoles capable d'encadrer des pratiquants loisir, des compétiteurs, du baby ping (4/7 ans), du fit ping tonic (créneaux féminins loisir), des scolaires... La partie championnat conserve ses créneaux du soir en semaine, le vendredi et le dimanche matin et après-midi.

« En amont de l'accueil, qui doit être chaleureux pour de nouveaux pratiquants qui poussent la porte de la salle, il est nécessaire de se faire connaître par l'intermédiaire des médias. Le message doit être précis, clair et correspondre à ce que le club propose.

■ L'organisation des compétitions nationales et régionales

	Salle 8 aires de jeu et moins	Salle 9 aires de jeu	Salle 10 à 12 aires de jeu	Salle 13 aires de jeu et plus
Loire-Atlantique	26	12	3	2
Maine-et-Loire	13	7	3	2
Mayenne	12	9	1	2
Sarthe	7	6	4	2
Vendée	13	6	4	2

La région des Pays de la Loire est dépourvue de grandes salles de plus de douze aires de jeu. C'est un réel frein à l'organisation de compétitions nationales et internationales.

En termes de développement de la pratique, neuf aires de jeu officielles correspondent à vingt tables en mode « animation » ; ce qui permet d'accueillir un plus grand nombre de personnes.

Le club de demain doit également convaincre les communes ou intercommunalités des bienfaits du « ping loisir » notamment pour les seniors. D'ici 2030, l'âge moyen des habitants va augmenter de quatre ans en Pays de Loire : 31 % de la population aura plus soixante ans. Le tennis de table doit s'ouvrir à d'autres publics que les compétiteurs.

Il peut s'ouvrir également à un partage d'un équipement, d'une salle avec d'autres disciplines telles que le badminton, le volley-ball ou avec des fédérations affinitaires comme l'EPGV (éducation physique et gymnastique volontaire) ou la FFST (Fédération française sports pour tous). L'exemple le plus concret et le plus récent est la salle de raquettes d'Orvault (44), dans laquelle sont pratiqués le tennis de table et le badminton.

Dans la ville, le club de demain joue de plus en plus un rôle social. Il est ouvert à tous. Les tarifs sont adaptés. Il rassemble les individus autour de l'activité et leur permet de nouer des liens. Le fait de pratiquer une activité sportive détend l'esprit et maintient en forme sur le plan physique. La base du message se décline ainsi. » Cet extrait du livre Mon club, j'y joue, j'y vis ! de l'ancien DTN adjoint de la Fédération française de tennis de table, Gilles CORBION, montre bien l'importance du club de demain au regard des aspects social, sociétal et sportif.

■ Tennis de table et tourisme

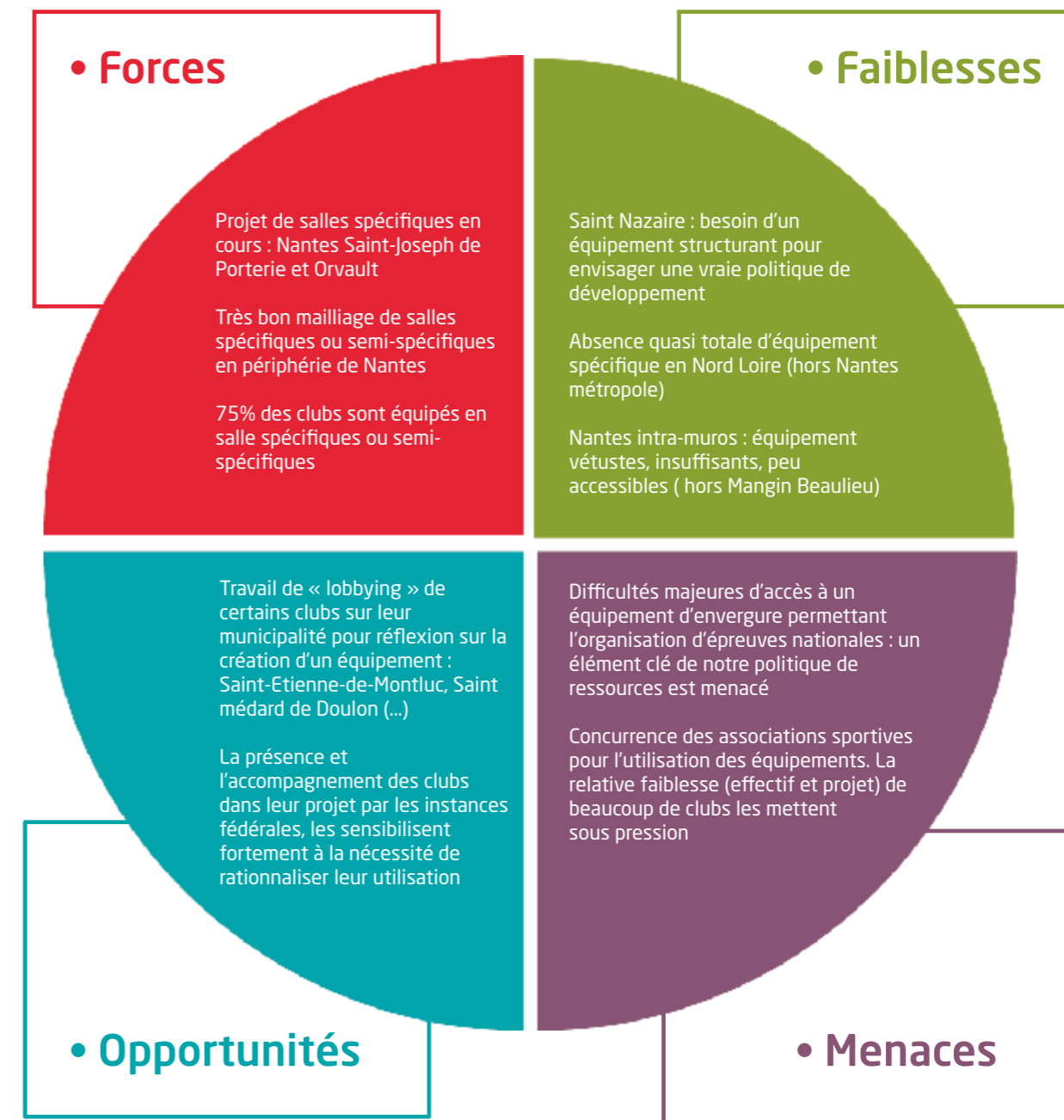
Les clubs situés dans des zones touristiques accueillent des pratiquants dans le cadre de tournois d'été.

Demain, cette activité se renforcera en faisant la promotion du « ping loisir » auprès des professionnels du tourisme. Déjà, la fédération propose un dispositif de collaboration avec les campings: <http://www.cam-ping.fr>.

Besoins en équipements à l'horizon 2025

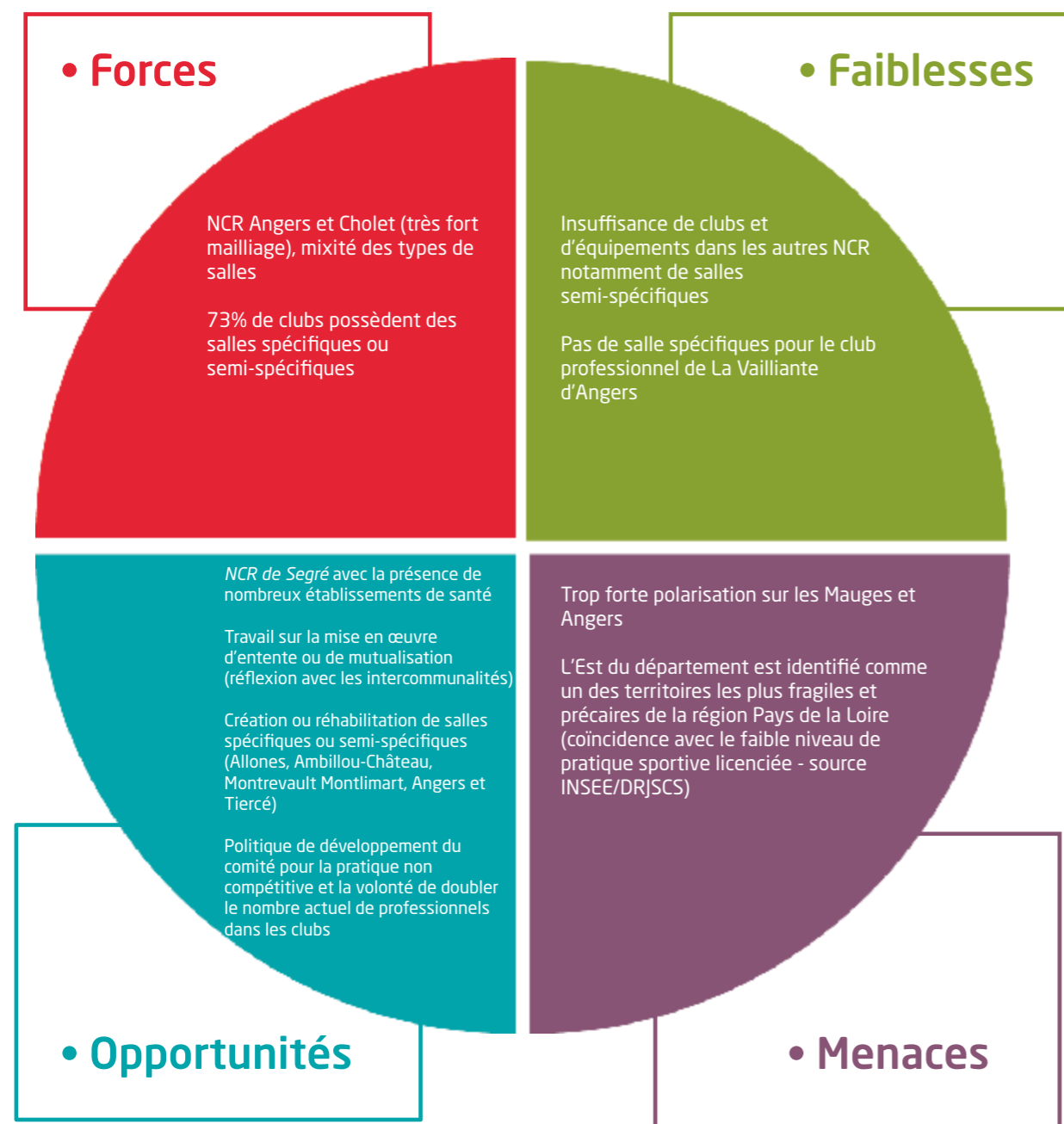
■ Les constats dans chaque département

Loire-Atlantique



Besoins : Équipements structurants à Saint-Nazaire, Nantes intramuros et nord Loire : trois salles spécifiques ou semi-spécifiques de douze à vingt-quatre tables seraient idéales.

Maine-et-Loire



Besoins :

Salle spécifique structurante :

- Angers, salle de 24 tables pour le club professionnel de la Vaillante d'Angers

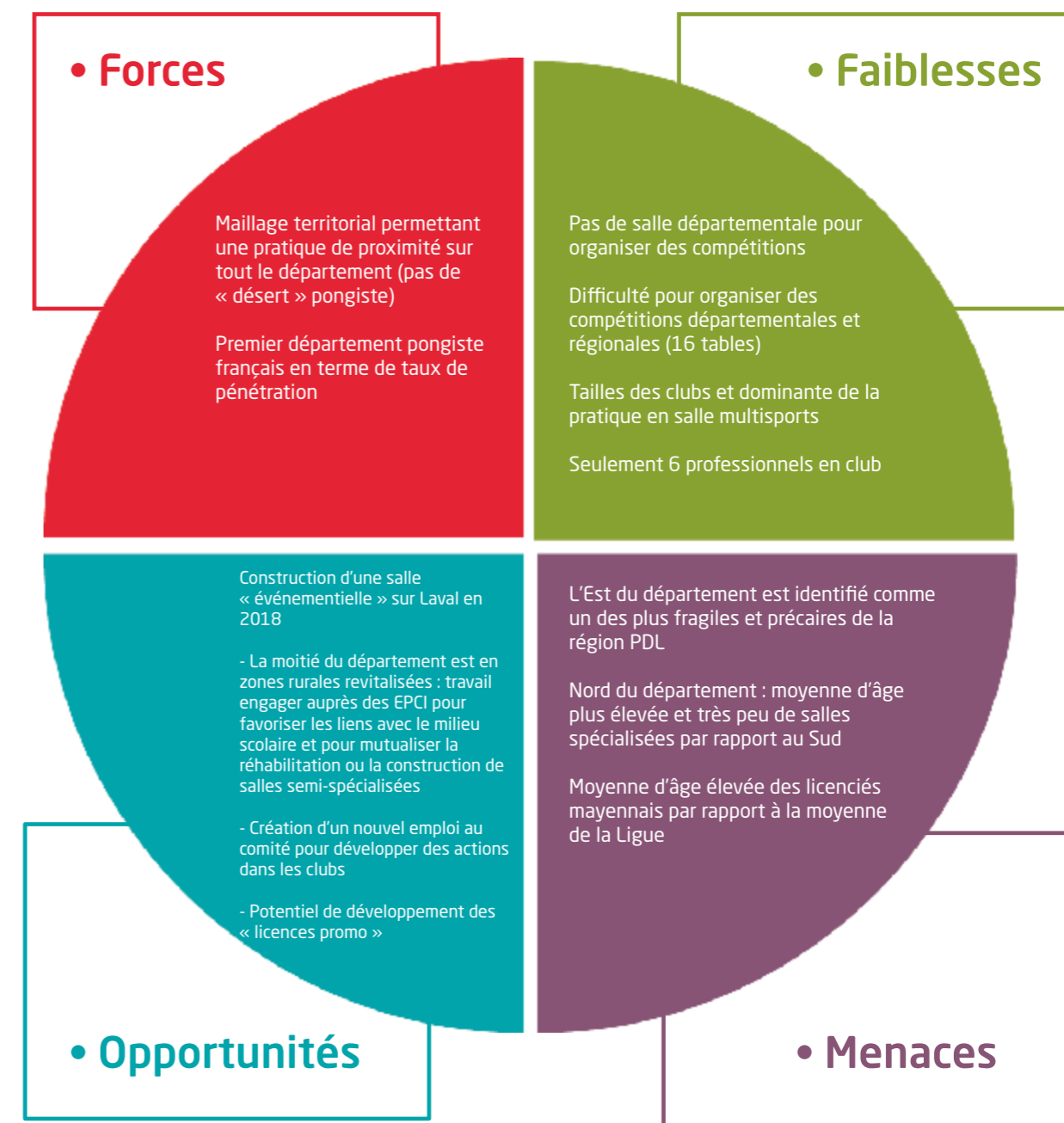
Des salles semi-spécifiques :

- territoire de Vallées d'Anjou
- l'ouest du Grand Saumurois,
- le sud du Loire en Layon,
- le Segréen.

Réhabilitation ou création de salles spécifiques ou semi-spécifiques :

- Allones
- Ambillou-Château
- Montrevault
- Mintlimart
- Tiercé

Mayenne



Besoins :

Une salle structurante :

- seize à vingt-quatre tables pour organiser des compétitions régionales a minima

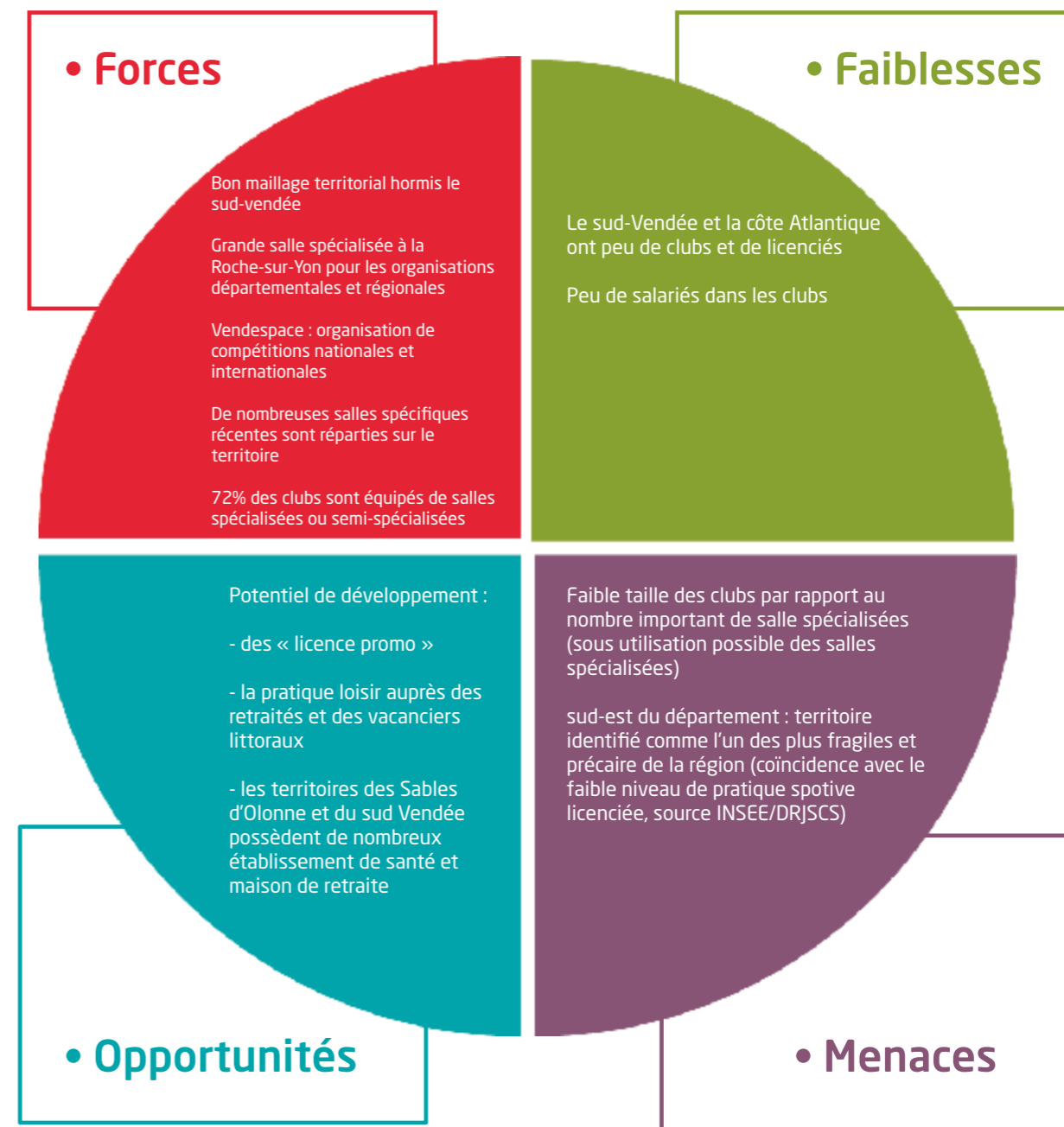
Salles spécifiques ou semi-spécifiques :

- nord du département
- est du département : les territoires fragiles et précaires

Sarthe



Vendée



Besoins :

- Salles spécifiques ou semi-spécifiques (neuf à douze tables) dans l'est du département.

Les stratégies

Adapter l'équipement à la situation territoriale du tennis de table

Objectifs pour les zones sans club :

- obtenir des créneaux dans des salles omnisports,
- favoriser la création de clubs,
- favoriser la construction de salles semi-spécifiques dans les zones rurales et les zones carencées.

	Nombre de zones de revitalisation rurale (ZRR)
Loire-Atlantique	5
Maine-et-Loire	21
Mayenne	140
Sarthe	57
Vendée	6

Créées par la Loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire du 4 février 1995, les zones de revitalisation rurale (ZRR) regroupent des territoires ruraux qui rencontrent des difficultés particulières : faible densité démographique, handicap structurel sur le plan socio-économique.

Ce tableau confirme ce qui est indiqué plus haut concernant les disparités sociales (cf 3.2) : le nord de la Mayenne et la Sarthe comportent de nombreux « déserts ». Le problème en Mayenne est plus précisément la petite taille des clubs, sans doute due à un manque de créneaux dans les gymnases ou à un déficit de salles spécifiques ou semi-spécifiques neuves.

Selon le potentiel démographique ou les zones carencées, il faut favoriser la création de salles semi-spécifiques pour les petits clubs à l'échelle intercommunale. Pour les clubs structurés de plus de 80 licenciés (équipe de bénévoles, cadre technique, volonté politique), il serait souhaitable d'étudier les opportunités de création d'une salle spécifique et de soutenir les projets de construction.

Pour les clubs qui ont déjà une salle spécifique et entre 80 et 150 licenciés, l'accompagnement vers leur développement pour optimiser l'utilisation de leur salle est indispensable.

Au niveau de la formation de jeunes et de l'organisation de compétitions, il serait intéressant de construire des salles « départementales » avec une possibilité d'hébergement à proximité dans les villes de Laval, Le Mans, Angers et en Vendée.

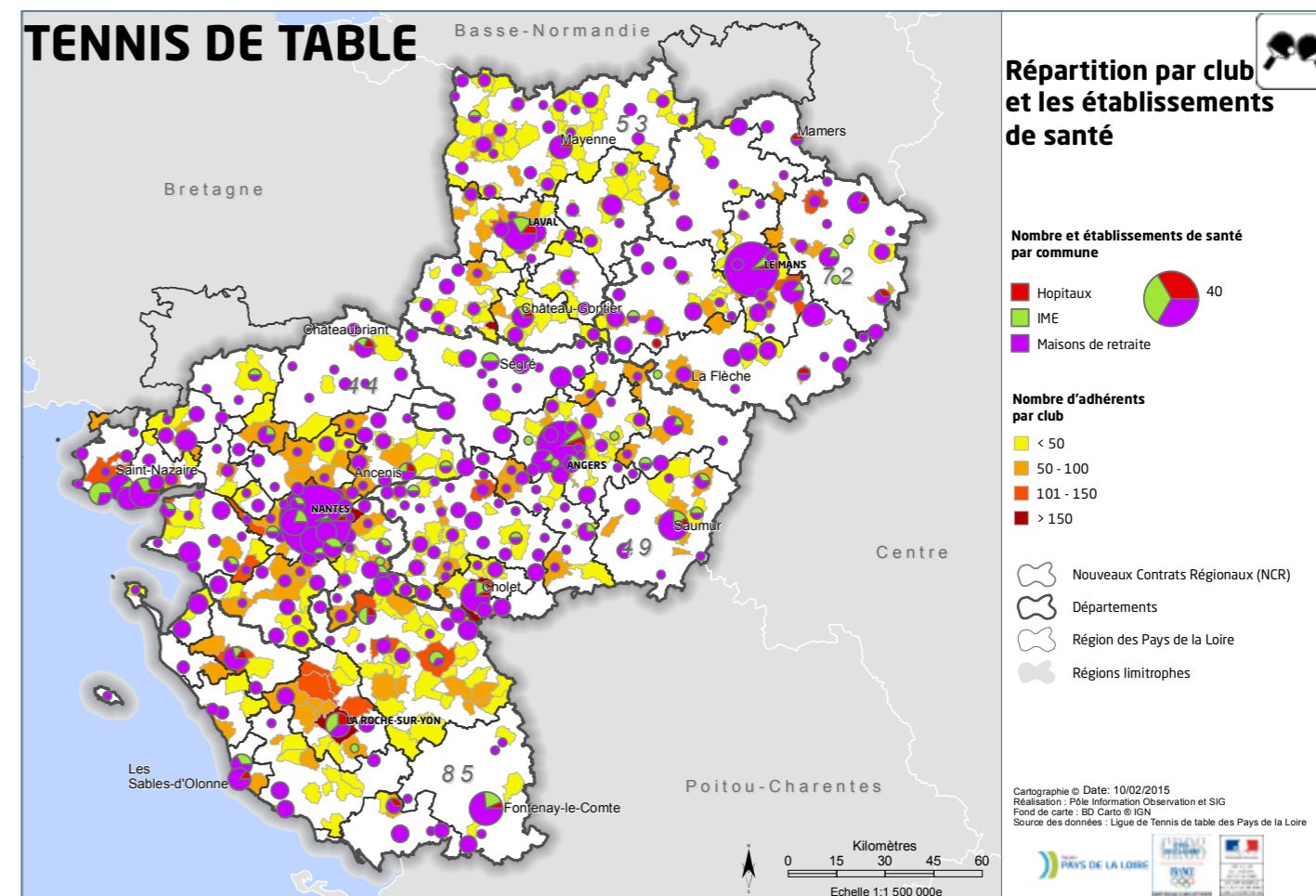
Le tennis de table et le sport-santé

Pour notre discipline, le sport-santé est devenu un enjeu de développement en même temps qu'une politique publique forte. La création d'une nouvelle « offre » formatée comme ont pu l'être le « baby ping » ou le « fit ping » (au niveau du concept, des outils pédagogiques, de la formation des éducateurs et de la promotion, avec la création d'un label club ping santé) sera déterminante pour améliorer l'accueil de ces nouveaux publics.

Le ping-santé s'adresse à des personnes dites « sédentaires » :

- les enfants, étudiants ou jeunes actifs accaparés par leur travail ou qui s'adonnent à d'autres loisirs comme les jeux vidéo,
- les adultes actifs ou au foyer qui ont un mauvais souvenir du sport scolaire, ou qui manquent de temps à cause d'un planning professionnel et/ou familial déjà très chargé,
- les personnes âgées qui se croient trop âgées et trop fragiles pour pratiquer un sport,
- les personnes atteintes de maladies chroniques ou de cancers,
- les personnes handicapées physiques et mentales,
- les personnes placées sous main de justice,
- les personnes ayant des difficultés financières (demandeurs d'emplois, familles monoparentales) pour qui le coût lié à la pratique est un frein.

Répartition des établissements de santé (hôpitaux, IME et maison de retraite) et des clubs



Un guide pratique de l'animation a été créé par la Ligue ; disponible sur son site internet⁶, il vise à outiller les clubs qui souhaitent attirer, accueillir et fidéliser des personnes ne souhaitant pas faire de compétition.

La pratique libre : les tables dans les parcs et jardins

On oublie vite que le ping-pong peut également se jouer en extérieur. Il existe des tables spécifiques ayant un revêtement adapté, résistant à la pluie, au gel et au soleil. Ces tables sont parfaites pour une utilisation loisir pendant les vacances ou à la campagne car ils ne nécessitent pratiquement pas d'entretien.

Il y a également les aires de jeu dans les parcs et les squares où il y a souvent des tables en béton. La fédération a dédié sur son nouveau site internet une page entière au répertoire de toutes les aires de jeu qui existent dans Paris. Cela représente 131 espaces dans lesquels une ou plusieurs tables sont mises à disposition des habitants. Il est possible de faire des recherches par arrondissement⁷. Cet outil pourrait se

développer dans les autres grandes villes françaises et plus particulièrement en Pays de la Loire, et ainsi dynamiser et valoriser la pratique du ping loisir.

Initiatives locales et nationales

• Plateforme loisir du comité 44

L'importance croissante de la pratique non compétitive, le potentiel de développement que représentent ces modes de pratique, ont conduit le Comité à offrir un nouveau service aux clubs. Le Comité, afin de faciliter les échanges et permettre aux joueurs de sortir de leurs lieux habituels de pratique, a mis en place une plateforme en ligne permettant aux clubs de proposer des rencontres à leurs sections loisirs.

Depuis plusieurs saisons les clubs effectuent l'ensemble de leurs inscriptions sur le site internet. Chaque association, chaque licencié dispose d'un accès lui permettant d'effectuer ses opérations. Un espace a été créé pour donner la possibilité de proposer des rencontres aux autres clubs.

⁶ <http://tennisdetablepaysdelaloire.org/le-guide-pratique-de-lanimation-un-outil-de-developpement-au-service-de-tous-les-clubs/>

⁷ <http://www.fftt.com/site/jouer/ou-jouer/trouver-table>

Après une saison d'existence, le bilan est mitigé puisque très peu de clubs ont utilisé le système. En effet les groupes loisirs préfèrent a priori contacter directement les clubs avec qui ils ont envie d'échanger. En revanche l'idée a poussé certains responsables à proposer des sorties à leurs joueurs loisirs.

• **TTdom et geoPocket⁸** :

Le modèle TTdom est basé sur la relation de proximité, d'une part au niveau des commerçants locaux (branche marketing), d'autre part au sein des quartiers (branche loisir).

L'objectif est de fédérer une communauté de commerçants et de particuliers, constituant ainsi un réseau de consommation privilégié, tout en développant petit à petit des activités «loisirs» à proximité de nos domiciles.

L'inscription et l'utilisation du site ne sont soumises à aucun achat et les publicités n'y ont pas leur place. Les partenaires-commerçants ont simplement à acheter les points de fidélités distribués. L'application pour smartphones, geoPocket, gratuite également, vient compléter la panoplie en facilitant la localisation des partenaires (utilisable également indépendamment de TTdom, pour sa fonction «Je suis là!»).

Ce réseau est avant tout une mise en relation avec des partenaires commerçants bénéficiant d'une vitrine gratuite. Les clients, de leur côté, se voient offrir des réductions et des gains de points de fidélité, utilisables notamment pour effectuer de nouveaux achats.

Les uns comme les autres sont autonomes pour gérer ces avantages, sans aucun investissement initial. L'originalité ne s'arrête pas là et la branche «loisirs» profitera de la majorité des bénéfices dégagés par ce modèle marketing. Cela se traduira par des actions concrètes telles que des organisations de compétitions sportives, des investissements dans des nouvelles salles de pratiques du ping-pong et de la pétanque dans un premier temps (en partenariat avec les municipalités), des subventions complémentaires pour certaines associations, des animations de quartier...

Le ping-pong se retrouve en tête de liste, la communauté pongiste (cinq millions de pratiquants occasionnels et trois millions de tables en France) représentant un potentiel fort dans les quartiers.

Il est suivi de près par la pétanque, également praticable facilement dans un environnement familial. Les idées ne manquent pas et il est même prévu d'organiser des loisirs à domicile pour les personnes (très) âgées.

• **Jouerauping.com⁹**

Cette interface permet à n'importe quel inscrit de donner rendez-vous pour jouer au tennis de table. Comme un réseau social, on peut se retrouver entre amis autour d'une table de ping-pong pour des défis ou des événements. Les rencontres réalisées génèrent des classements par département et au niveau national.

C'est libre et gratuit, on peut soi-même localiser des tables puis en faire de nouveaux lieux de pratique pour la communauté de pongistes.

Le système permet également à des structures de proposer des événements ou de mettre en réservation ses tables. Un club peut l'utiliser pour organiser les inscriptions à son événement, mettre des tables à la location, ou encore organiser la présence sur des créneaux d'entraînement.

Cela permet de référencer tous les lieux de pratique (publics, privés, commerciaux ou clubs) ; de donner la possibilité à ces structures d'organiser l'utilisation de leurs créneaux, de leurs tables ou même de leurs événements ; et enfin, de chez soi, de réserver une partie de ping-pong dans un club, dans une structure privée, ou encore dans un parc où il y a une table en béton. L'interface met ainsi en lien l'ensemble des lieux de pratique et leur utilisation.

⁸ <http://www.ttdom.fr/>

⁹ <http://jouerauping.com>

ANNEXES

Point de vue de comités départementaux

Département de la Loire-Atlantique

La présence et l'accompagnement des clubs dans leur projet par les instances fédérales les sensibilisent fortement à la nécessité de rationaliser l'utilisation de leur équipement et la rendre plus efficiente.

Salle structurante

A contrario, il y a un besoin d'un équipement structurant pour envisager une vraie politique de développement. Il est très difficile d'accéder à un équipement permettant l'organisation d'épreuves nationales ou internationales.

Salles spécifiques

Deux projets de salles spécifiques ont vu le jour en 2015 dans le quartier de Saint-Joseph-de-Porterie à Nantes et à Orvault. Il existe un très bon maillage de salles spécifiques ou semi-spécifiques en périphérie de Nantes (75 % des clubs du département sont équipés). Une absence quasi-totale d'équipements spécifiques au nord de la Loire (hors Nantes Métropole) et des équipements vétustes, insuffisants ou peu accessibles (en dehors de la salle Mangin Beau-lieu à Nantes) sont les deux principales faiblesses du tennis de table sur ce territoire. Un travail de « lobbying » de certains clubs auprès de leur municipalité pour réflexion sur la création d'un équipement (Saint-Etienne-de-Montluc, Nantes Saint Médard de Doulon...) est réalisé.

Salles mutualisées

La concurrence des associations sportives pour l'utilisation des équipements partagés est omniprésente et la relative faiblesse (effectif et projet) de beaucoup de clubs les met sous pression.

Département du Maine-et-Loire

Constat et ambition 2015

Actuellement, les quatre clubs de Maine-et-Loire qui emploient un ou deux éducateurs professionnels comptent entre 110 et 220 licenciés. Les deux ou trois autres clubs qui vont rentrer dans la professionnalisation à court terme seront également dans cette fourchette. A l'horizon 2025, l'objectif sera d'avoir dix clubs employeurs et douze professionnels.

Deux clubs demeureront en haut de l'affiche : la Vaillante Angers et la Stella Sport La Romagne (Pro A) ; Mûrs-Erigné, Les Ponts-de-Cé, Cholet tennis de table, La Pommeraye, Vernantes proposeront des animations tous publics ; Angers St-Léonard et Bouchemaine suivront le pas. La pratique compétitive sera plus variée avec des épreuves nouvelles en semaine. La pratique non compétitive (loisir, santé/bien-être) encadrée se développera sous une forme différente (matériel pongiste adapté, jeux...).

Salles spécifiques et semi-spécifiques

Cinq projets de réhabilitation ou de création de salles spécifiques sont prévus dans les deux ans à venir : Allonnes : le club doit recevoir sa salle spécifique en 2016 via la réhabilitation d'une caserne de pompier, Ambillou-Château et Tierce : une salle semi-spécifique doit être construite en 2017, Montrevault-Montlimart, la salle spécifique doit être agrandie en 2016, Angers : la salle omnisports Jean Moulin doit être réaménagée en salle spécifique (club de la Vaillante).

Département de la Mayenne

Une salle départementale permettrait de :

- mieux gérer les compétitions départementales (critérium, circuit Stiga qui se jouent à chaque fois dans cinq à huit salles différentes),
- d'organiser normalement des compétitions régionales (incapacité actuelle au-dessus de seize tables, or très peu d'organisateur ont la possibilité d'avoir seize tables.

Une salle événementielle à Laval devrait être construite en 2018, elle permettra d'organiser des compétitions nationales.

Pour le reste du département, des regroupements de clubs par RPI (regroupement pédagogique intercommunal) ou communauté de communes permettraient de bénéficier de salles spécifiques ou semi-spécifique. L'enjeu lors de ces fusions sera de maintenir notre identité : un grand nombre de licenciés, grâce au nombre de clubs et à la proximité de la pratique.

Département de la Sarthe

Actuellement, deux projets de salles spécifiques sont en cours de construction. Le premier sur la ville du Mans avec un projet de salle municipale/départementale qui favoriserait la fusion de deux des clubs phares (ASL et ASGM). L'arrivée de cette salle serait un atout important dans le développement du tennis de table sur le territoire et permettrait l'accueil de nouveaux publics, l'organisation de compétitions sur vingt-quatre tables, etc.

Le second projet concerne la commune de Champagné. Une étude est actuellement menée pour ajouter une salle au gymnase existant. Cette commune de 3 500 habitants en périphérie du Mans met à disposition du club un préau d'école pour la pratique du tennis de table.

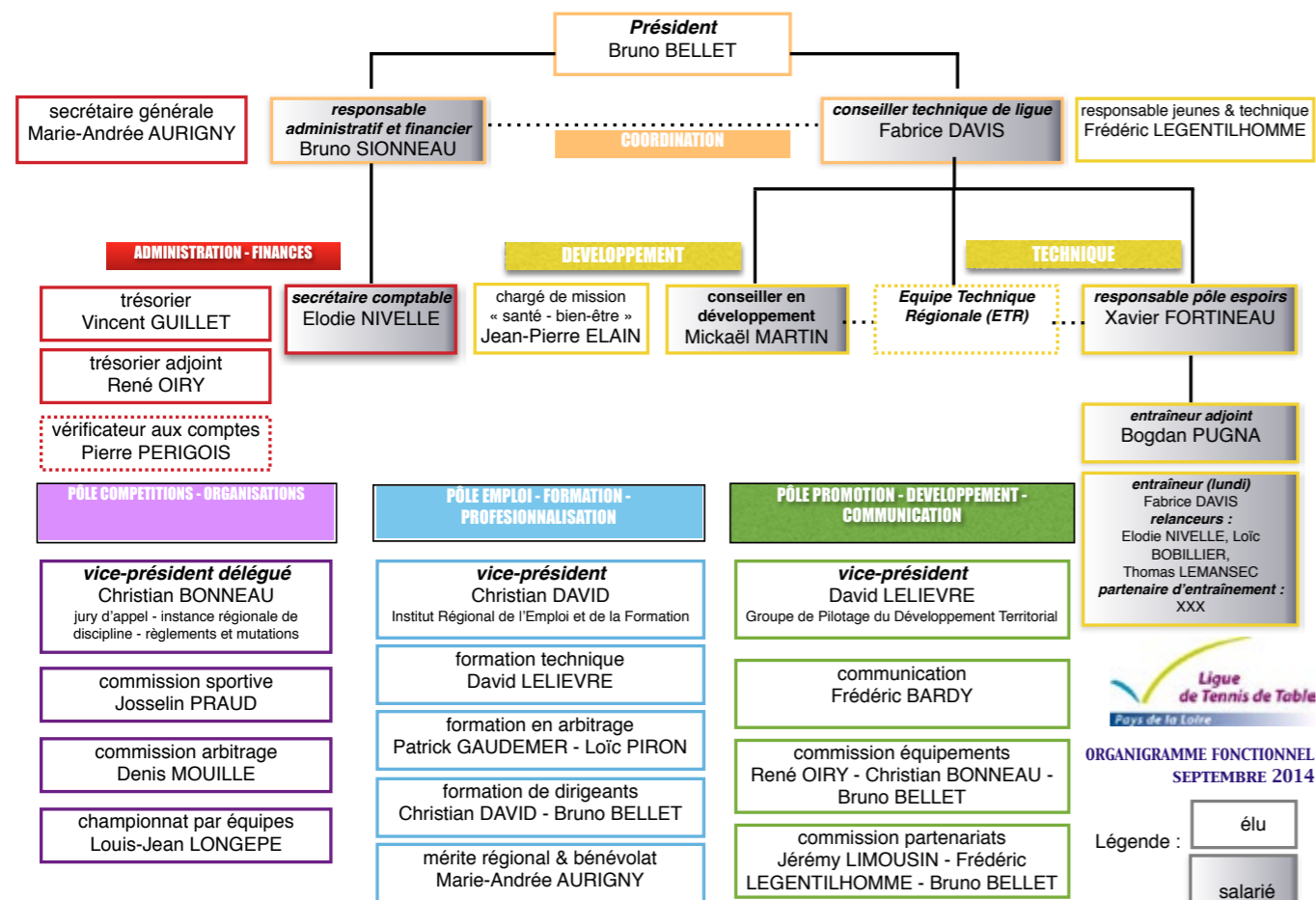
Deux réflexions sont menées sur les communes de Parcé-sur-Sarthe (agrandissement de la salle actuelle) et Moncé-en-Belin (transformation d'un local commercial en salle de sport).

Ces deux clubs sont dans une forte dynamique de développement et bénéficient d'un potentiel important de pratiquants.

La stratégie est de favoriser l'arrivée de nouvelles salles dans les communes qui en sont dépourvues à ce jour et qui disposent d'un fort potentiel ou qui pourraient accueillir un public plus important avec de meilleures conditions d'accueil.

Cinq communes sont prioritaires :

- Sillé-le-Guillaume
- Mulsanne
- Sainte-Jamme-sur-Sarthe
- Château-du-Loir
- Coullaines



Réalisation

Octobre 2016
Région Pays de la Loire
Hôtel de la région - 1, rue de la Loire
44966 NANTES Cedex 9
Tél. 02 28 20 50 00 - Fax 02 28 20 50 05
www.paysdelaloire.fr

Rédaction

Ligue de tennis de table des Pays de la Loire

Crédits photo

Page de couverture :
Océane GUISNEL - membre de l'équipe de France junior et championne d'Europe par équipes 2014 - Ancienne joueuse de Saint-Sébastien-sur-Loire (44) et de Beaufou (85) ©FFTT

Mise en page :

Région des Pays de la Loire

Maquette originale

Le Square D. (44)



